



**UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)**

**PROCÈS-VERBAL**

**CONSEIL ACADÉMIQUE**

**DU**

**JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020**

**Parmi les membres du Conseil, étaient présents :**

M. DUBOIS-RANDÉ, Président

Collège A dit « des professeurs des universités » :

M. ANDUJAR Pascal

Mme ARAB Nadia

Mme CONDON Sylvie

M. FERRÉ Vincent

M. FRÉTIGNÉ Cédric

Mme HANCOCK Claire

M. JOURDAN Philippe

Mme LALEAU Régine

Mme NAILI Salah

Mme PELZ Elisabeth

M. SAVIDAN Patrick

M. ZIDI Mustapha

Collège B dit « des autres enseignants » :

Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Alexandra

Mme DUPONT Lise

Mme GUIHARD Marina

Mme REY Juliette

Collège C :

M. ALDHUY Julien

Mme CHARREIRE Hélène

Mme HARBELOT Isabelle

Collège des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé (BIATSS) :

Mme FLEURY Murielle

Mme GRAVÉ Christine

Collège dit « des personnalités extérieures » :

-

Collège dit « des usagers »

-

**Parmi les membres du Conseil, étaient présents par procuration :**

Collège A dit « des professeurs des universités » :

M. COHEN José

- M. FUNALOT Benoît
- M. MATHIEU Claude
- M. MELLOUK Adelhamid

Collège B dit « des autres enseignants » :

Mme LAÏK Barbara

Collège C :

- Mme CHAUVEL Séverine
- Mme DI BIAGIO Claudia
- M. LEVREL Lucas

Collège des personnels des Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé (BIATSS) :

-

Collège dit « des usagers »

-

**Parmi les membres de droit et les invités du Conseil, étaient présents ou représentés :**

- M. BASSAGLIA Yann
- Mme CLEMENT-WILZ Laure
- Mme CADUSSEAU Josette, VP CFVU
- M. CERVELLE Julien
- M. DEHAN Frédéric, DGS
- M. DUFLOT François, Directeur du service des systèmes d'information
- Mme DUPUIS Lisa-Lou, SAPAS
- M. DURASTANTI Jean-Félix, Directeur de l'ÉPISEN
- M. GILBERT Simon, VP CR
- Mme GROS Clémence, Directrice du SAPAS
- Mme HUMAIN-LAMOURE Anne-Lise, Directrice de l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines
- Mme HMAMOU Fadoua
- M. JAMI Hervé, Directeur du service de santé universitaire
- M. MOSCOVICI Jacques, Directeur de l'UFR Sciences et technologie
- Mme MARIN Brigitte, Directrice de l'INSPÉ
- M. PALAU Yves, Administrateur provisoire de l'IPAG
- M. PETEY-GIRARD Bruno
- M. SABOURAU Stéphane, VD R ST
- M. SIARRY Patrick, Directeur de l'École doctorale MSTIC
- Mme THORON Sylvie, OMI

## SOMMAIRE

---

<u>1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT</u> .....	5
1.1. Point d'information du Président .....	5
<u>2. FORMATION ET RECHERCHE</u> .....	10
2.1. Examen des dossiers du BQ-ER vague 1 et approbation des budgets alloués (début) .....	11
<u>1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT</u> .....	20
1.2. Approbation des procès-verbaux de la séance du 25 mai 2020, du 6 juillet 2020 et du 14 septembre 2020 .....	20
<u>2. FORMATION ET RECHERCHE</u> .....	22
2.2. Bilan et perspectives des axes stratégiques (information) .....	22
2.1. Examen des dossiers du BQ-ER vague 1 et approbation des budgets alloués (suite) .....	56
<u>3. RESSOURCES HUMAINES</u> .....	66
3.1. Campagne d'emplois 2021 (information).....	66
<u>QUESTIONS DIVERSES</u> .....	70

*La séance est ouverte à 14 heures 08 sous la présidence de M. DUBOIS-RANDÉ.*

**M. DUBOIS-RANDÉ** – Bonjour à toutes et à tous. Je vous propose de commencer immédiatement ce conseil académique plénier, qui comporte plusieurs points importants.

## **1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT**

### **1.1. Point d'information du Président**

**M. DUBOIS-RANDÉ** – En introduction, peut-être quelques éléments d'information sur la crise sanitaire. Le fait que le Président de la République soit maintenant lui-même atteint par le Covid, résume à lui-même la situation, à savoir que nous sommes face à une épidémie qui perdure. La ministre annonce que des étudiants souffrant de fragilité ou en situation de précarité pourraient rentrer à l'université dès le début de l'année. Nous ne savons pas encore réellement ce que la ministre entend par « précarité » et « fragilité », mais nous devrions avoir des informations plus précises dans les jours qui viennent.

En ce qui nous concerne, nous partons du principe que 2021 va démarrer un peu comme l'année 2020 s'est terminée, à savoir à travers une montée en charge s'agissant de la présence du personnel. Frédéric DEHAN est en ligne et pourra vous apporter des réponses si vous avez des questions à ce sujet, sachant que nous avons prévu, en tout état de cause, de faire un communiqué très prochainement sur ce point.

S'agissant des étudiants, seul le public fragile sera présent en priorité au sein de l'Université, les TP se tiendront dans le respect de la jauge rectorale qui est d'ores et déjà actée, et bien évidemment, progressivement, nous prévoyons une montée en charge d'ici à fin janvier/début février.

Il est important de noter que nous serons en période d'examen, autrement dit beaucoup d'étudiants seront mobilisés à l'Université pour ces examens. Le mois de

janvier sera donc aussi un mois de présence pour ces examens, ce qui mettra automatiquement les amphis en tension. Nous ne serons donc pas forcément concernés prioritairement pour cette présence étudiante, sauf pour un public ciblé, tout devrait revenir à la normale début février. Voilà où nous en sommes en fonction des annonces actuelles, mais vous le savez, d'autres annonces peuvent intervenir très rapidement.

En termes de projection, vous connaissez les principes, à savoir la vaccination des personnes fragiles (essentiellement dans les EHPAD) à partir de fin décembre, et une montée en charge, ensuite, avec prioritairement les populations âgées. Bien évidemment, tout dépendra de l'acceptabilité du vaccin, acceptabilité dont nous ignorons un peu tout compte tenu des éléments d'inquiétude de la population, qui ne sont d'ailleurs pas totalement injustifiés.

Nous pouvons donc anticiper encore quelques mois de situation « cahin caha », avec peut-être des espoirs de retour à une vie un peu plus normale après le printemps. C'est d'ailleurs ce qui avait été dit depuis le départ, à savoir que l'année universitaire 2021 serait très perturbée par ce virus, et que nous ne sortirions pas réellement de la pandémie avant la rentrée prochaine. Cela semble dorénavant à peu près certain. Voilà donc ce que je pouvais vous dire sur le plan sanitaire.

Sur le plan de l'Université, comme vous le savez sans doute, nous sommes extrêmement mobilisés à travers le pôle social. Nous distribuons aujourd'hui des centaines de paniers-repas, mais également des repas chauds qui ne concernent d'ailleurs pas uniquement des étudiants, car nous sommes vraiment dans une situation de précarité générale. Cette aggravation des inégalités en raison de cette crise est tout de même un fait relativement nouveau.

Ce n'est pas une surprise, mais nous pouvons compter sur une mobilisation très forte du personnel, des associations étudiantes et bien sûr de toute l'équipe, en lien avec

la Croix Rouge et le CROUS, et nous allons continuer cela tout au long de l'année. Nous sommes face à des situations extrêmement précaires d'étudiants qui sont aujourd'hui dans une grande misère, avec des dettes dont nous ne savons pas encore comment ils vont pouvoir les éponger. Donc des situations vraiment complexes, qui font que le pôle social est totalement débordé, mobilisé quasiment quotidiennement sur ces éléments de précarité, qui malheureusement, je l'imagine, ne vont faire que s'accroître dans les mois qui viennent.

Nous sommes également face à une détresse psychologique, c'est la raison pour laquelle, avec Hervé JAMI, nous avons sollicité le personnel du SSU, qui s'est mobilisé pour répondre aux étudiants, pendant les congés, en termes d'assistance psychologique. Nous tenons à les en remercier fortement. Nous sommes également en lien avec la Région, afin de mobiliser une plateforme en ce sens. Nous étions encore, ce matin, en réunion avec Hervé sur ce sujet. Là encore, l'UPEC est extrêmement présente sur le plan social, sur le plan de cette précarité et cette mobilisation est vraiment, aujourd'hui, vue comme un élément différenciant par rapport à d'autres universités, non seulement de Paris, mais également de la couronne, qui ne sont pas aussi impliquées que nous sur tous ces aspects.

Je voudrais faire un point également sur les campus des métiers. Nous n'avons pas toutes les informations, mais nous aurions tout de même, *a priori*, sans doute les deux labels d'excellence pour les campus des métiers déposés autour du bâtiment et du bien vieillir/bien-être au campus santé, avec évidemment cette approche campus dont nous avons parlé, à savoir Chérioux pour le campus bien-vieillir et le département 77 pour le bâtiment, avec un épicerie à Sénart pour la partie métiers du bâtiment, avec les lycées qui sont situés à proximité. C'est *a priori* une bonne nouvelle, et nous devrions avoir la confirmation dans les 48 heures, pour le PIA 3 adossé à ces labels d'excellence. Nous n'avons pas les réponses à ce jour, mais nous les espérons positives, là encore d'ici à la fin de l'année ou le début de l'année

prochaine. Donc vous le voyez, plutôt des succès pour l'Université, ce qui constitue une bonne chose, je pense, en termes d'affichage d'expression territoriale et d'intégration secondaire universitaire pour l'UPEC. En tout cas, des succès très visibles pour la Région Île-de-France, qui a commencé à nous féliciter, voire à faire des articles directs dans les journaux, afin de communiquer sur ces sujets.

Un point également intéressant sur cette politique un peu territoriale, avec des accroches campus Fontainebleau – Sénart (donc un axe campus Seine-et-Marne sud), plus un axe nouveau, qui est l'axe Chérioux, avec des retours du plan de relance, qui confortent cette politique territoriale d'une part, et une politique universitaire, avec sa logique à la fois professionnelle et recherche. Ce sont là des éléments qui ressortent, sans sortir du plan de relance. Nous n'avons pas les notifications, donc je ne m'avancerai pas trop, mais nous pensons que Chérioux a été mis, de même que Fontainebleau, FST sort semble-t-il également, donc nous verrons ensuite pour affiner les choses, en particulier sur la BU et autres demandes. Mais en tout cas, là encore, nous avons des signaux extrêmement positifs, qui confortent une politique de l'UPEC aujourd'hui bien vue par le rectorat et la Région, mais également par notre ministère de tutelle.

Une information également complémentaire sur l'approche PIA 4, dont nous commençons à percevoir les contours. Cette approche nous permettra d'aller sur des objets génériques. Cela ne s'appellera pas Isite, mais c'est affiché sans doute comme un volume financier de type Isite, mobilisant des millions d'euros qui permettront d'afficher réellement une ambition recherche adossée à des moyens, en plus des moyens récurrents de notification des budgets et également de ce qu'amène l'université. Mais ce sont quand même des moyens supplémentaires qui permettent d'avoir un peu plus les coudées franches pour des projets, dont le projet E-city dont nous avons parlé, qui est un projet un peu systémique de l'impact des environnements, qu'ils proviennent des politiques publiques, de la santé, de

l'exposome, de la pollution et aussi de l'impact de l'urbanisme sur des cohortes de populations. C'est donc un City Lab, d'une certaine manière, avec des données, des données croisées et plusieurs livrables, dont éventuellement des UER qui pourraient être – nous en reparlerons – des *Graduate Programs* en liaison. Il serait à mon avis intelligent, que l'on puisse s'appuyer sur un projet, interagissant astucieusement avec celui du GE, avec des laboratoires communs en particulier permettant aussi de mettre en lumière un certain nombre d'acteurs qui ne sont peut-être pas aujourd'hui aussi bien identifiés à l'UPEC que nous le souhaiterions, comme les mathématiques, qui sont prestigieuses à l'université, mais qui peut-être n'apparaissent pas suffisamment dans les axes stratégiques, de façon aussi lisible que d'autres. Cela permettrait donc de réfléchir à une politique d'intégration scientifique de l'Est parisien, réconciliant finalement une approche scientifique et non une approche institutionnelle, avec bien entendu les forces adossées du GE et de l'ENPC par exemple, pour ce PIA 4.

Nous avons été plutôt encouragés en ce sens par le SGPI, pour finalement proposer une sortie vers le haut sur un projet scientifique qui aurait dû être la première pierre de l'accroche de l'Est parisien avant de parler d'institution. Il n'est donc pas dans l'institutionnel, mais bien dans le scientifique, et je dirais que cela nous convient plutôt bien. Cela inclut également très largement les partenaires, c'est un projet qui intègre aussi très largement les forces de l'université, dans quelque chose que l'on connaît, de pluridisciplinaire, transdisciplinaire, interdisciplinaire, donc c'est quelque chose de plus encourageant qu'une approche simplement (*inaudible* – 12.10) structure classique « à la française » qui n'a pas toujours donné des résultats aussi déterminants. Nous le voyons avec les échecs de Lyon, de Rennes ou encore de Toulouse, qui restent au bord de la route.

Tout cela va donc dans le sens d'accrocher un autre modèle d'université, et l'UPEC est sûrement vue aujourd'hui comme une université qui peut porter ce modèle, à la fois d'une accroche territoriale forte, avec toutes les composantes telles qu'une

liaison formation recherche sur les territoires, mais également une recherche de pointe sur des cibles particulières, dont nous avons quelques pépites à l'UPEC, et qui pourraient être portées à travers les *Graduate Programs*, au-delà de projets scientifiques très transversaux. D'où l'intérêt des axes stratégiques pour l'université, et au final, un projet qui soit très inclusif pour notre Université, et je dirais, une expression, finalement, d'une université nouvelle, engagée sur ses responsabilités sociétales et également engagée sur tous les aspects de formation, innovante, professionnalisante et également de la recherche de pointe. C'est un modèle qui n'est pas si courant aujourd'hui au niveau français, voire au niveau international, et nous avons eu des encouragements pour porter ce dossier d'université engagée.

Je ne serai pas plus long, je vais maintenant passer la parole à Mustapha, pour entrer réellement dans le CAC d'aujourd'hui.

**M. ZIDI** – Bonjour à tous. Comme vous le savez, nous avons deux points à approuver : l'un qui se situe dans la partie « Vie de l'établissement », et plus particulièrement il s'agit de trois procès-verbaux assez anciens (au moins pour deux d'entre eux) à approuver, et il y aura un point un peu plus tard, dans la partie « Formation et recherche », concernant les dossiers du BQ-ER à financer.

Mais pour cela, il faut que nous ayons le *quorum*, c'est la raison pour laquelle je vais me tourner vers Fadoua, pour savoir où nous en sommes actuellement s'agissant des personnes (et surtout des élus) connectées.

**Mme HMAMOU** – Bonjour à tous. Malheureusement, nous n'avons pas encore le *quorum*, s'agissant des membres élus.

**M. ZIDI** – Je vous propose donc, s'agissant de ces deux points à approuver, d'attendre pour voir si d'autres collègues vont se connecter, et en attendant, d'avancer sur cet ordre du jour.

## **2. FORMATION ET RECHERCHE**

## 2.1. Examen des dossiers du BQ-ER vague 1 et approbation des budgets alloués (début)

Nous avons fait un petit bilan, avec le SAPAS concernant ces nouveaux projets qui, comme vous le savez, sont relativement originaux puisqu'il s'agit de projets qui lient enseignement et recherche. Pour la première fois, l'Université finance donc des projets qui font cette liaison, et comme vous le savez, sur 2020, deux vagues ont eu lieu.

Nous avons financé douze projets, mais que nous avons eu quelques retours de collègues qui ont rencontré des difficultés, au vu de la situation sanitaire que nous vivons, pour utiliser leurs crédits. Actuellement, sur les douze, trois nous ont fait part de telles difficultés, nous les avons donc encouragés à redéposer sur 2021, cinq ont pu être réalisés, un a pu l'être partiellement, et pour les trois derniers, nous attendons les réponses.

Sur ce bilan 2020, il est intéressant de noter que sur l'ensemble des projets, ce sont dix composantes de l'université qui ont été impliquées, de même que quatorze laboratoires, sur des sujets relativement variés (je ne vais pas y revenir), ce qui montre bien que nous sommes réellement dans un processus collaboratif entre les structures de l'université, qu'il s'agisse des composantes ou des laboratoires, qui s'expriment de façon concrète au travers de ces appels à projets BQ-ER. (*Inaudible - 17.03*) parler des autres appels à projets, BQR ou BQF, donc ce que gère la SER et la CBU, mais en tout cas, au niveau du CAC, nous pouvons considérer que les choses vont dans le bon sens.

Voilà ce que je pouvais vous dire à titre d'information. Nous pouvons ajouter que sur la partie budgétaire, comme vous le savez, l'université a décidé d'octroyer un budget de 100 k€ par an pour ces sujets BQ-ER, donc en deux vagues. C'est ce qui s'est produit pour 2020, et c'est ce qui se produira pour 2021.

Pour la partie 2020, tout n'a pas été dépensé, je vous l'ai dit un certain nombre de projets n'ont pas pu être déposés, encore une fois en raison des conditions que nous vivons actuellement. De mémoire (Lisa-Lou pourra me corriger), 75 k€ ont été utilisés sur le budget 2020.

Nous verrons tout à l'heure la partie 2021, puisque la commission d'évaluation du CAC s'est réunie le 10 décembre et a examiné les dossiers qui lui ont été proposés pour la vague 1 2021.

Je ne sais pas s'il y a d'autres aspects à ajouter, à titre introductif, concernant ces projets BQ-ER, si ce n'est que pour octroyer ces budgets, il faut que le *quorum* soit atteint. Où en sommes-nous, Fadoua ? Je vois que nous avons quarante personnes connectées.

**Mme HMAMOU** – Effectivement, mais parmi ces quarante personnes, on compte de nombreux invités. Nous n'avons donc toujours pas atteint le *quorum*.

**M. ZIDI** – Je propose donc d'attendre encore un peu, et d'avancer au niveau de l'ordre du jour en abordant des points qui ne nécessitent pas de *quorum*.

Nous n'allons pas aborder immédiatement la partie suivante concernant les axes stratégiques, c'est la raison pour laquelle je vous propose de passer directement aux *Graduate Programs*. Pour ce faire, je vais laisser la parole à Simon, qui peut introduire ces projets, sur lesquels nous sommes en train de travailler au niveau de la direction de l'université, et échanger avec vous sur ce type de dossier.

Nous reviendrons ensuite aux points précédents, si le *quorum* est atteint, et notamment sur la partie dossiers BQ-ER 2020 vague 1 et le point qui suit, à savoir le bilan et les perspectives des axes stratégiques. En effet, ainsi que nous nous y étions engagés, nous avons demandé aux porteurs d'axes de venir aujourd'hui au CAC plénier afin de présenter ce bilan et ces perspectives, axe par axe, mais le rendez-vous que nous leur avons fixé se situe plutôt aux alentours de 15 heures. Nous avons

donc un peu d'avance, dans la mesure où nous n'avons pu, pour l'instant, traiter le point précédent sur les dossiers BQ-ER.

M. GILBERT – Bonjour à toutes et tous. Le point sur les *Graduate Programs* correspond à un élément qui a déjà été annoncé dans le cadre de différentes instances, ce n'est donc pas réellement une annonce que nous vous faisons aujourd'hui.

Le projet *Graduate Programs* consiste à développer, au sein de l'université, une réflexion sur la manière de valoriser tout d'abord nos formations à partir de l'existant, de réfléchir éventuellement à de nouvelles combinaisons de formation à partir de ce qui existe, autrement dit, ce ne sont plus ici de nouvelles formations, mais de nouvelles programmations de formation, voire éventuellement à créer des formations nouvelles autour de programmes gradués qui présentent le mérite d'offrir quelque chose qui n'existe pas suffisamment, ou qui n'existe pas, dans la perspective de valoriser notre offre de formation à l'université, et surtout de lier cette offre à la recherche.

La question des *Graduate Programs* repose de manière fondamentale sur une réflexion sur l'articulation entre formation et recherche. Le modèle des écoles universitaires de recherche sur lequel vous avez déjà été largement informé s'apparente à une modalité de *Graduate Program*, elle-même contenant différentes modalités possibles puisque, lorsque nous observons quels ont été par exemple les modèles de *Graduate Programs* que nous avons eus à travers nos UER, nous avons constaté que c'étaient des (*inaudible - 22.37*) complètement différents. Mais l'idée commune est d'essayer de constituer une offre de formation articulée à la recherche, qui puisse être de nature à ce qu'il y ait une vraie montée en puissance de celle-ci.

Les critères et les enjeux y sont les suivants : il est question de mettre l'accent sur de potentielles recherches de très haut niveau, articulées à des formations de très haut niveau bien sûr. Il est question de recourir à des cadres thématiques ou pluri

thématiques, d'articuler le master et le doctorat de manière privilégiée, mais de ne pas non plus exclure la question de l'articulation entre licence et master, et je dirais qu'en fonction des universités, cette question ne revêt pas le même enjeu. Dans des universités dites « de recherche intensive », sur les territoires où il n'y a pas une forte concurrence, on conçoit très bien que les étudiants de licence, y compris les meilleurs, restent dans leur université pour s'inscrire en master, mais dans le cadre francilien, nous sommes confrontés à l'UPEC, il faut le reconnaître, à la fuite d'un grand nombre d'étudiants de licence, qui ont un fort potentiel et qui décident d'aller dans d'autres universités. L'un des enjeux pour nous est donc de les conserver et leur donner des raisons de rester chez nous. C'est là un point qui atteste de l'importance de renforcer le lien entre licence et master.

L'autre point, c'est évidemment de concourir à l'attractivité internationale de l'UPEC. Il convient de la renforcer encore, et il est vrai que les *Graduate Programs* qui ont une focale autour de l'enseignement des langues étrangères très forte constituent un levier extrêmement utile pour renforcer l'attractivité internationale.

Et il est question aussi de se préoccuper de l'insertion professionnelle de nos étudiants, et d'essayer d'identifier à travers ces formations, qui sont en quelque sorte « bigarrées », des besoins qui émergent, des besoins qui ne rencontrent pas pour l'instant une offre de formation, et tout cas essayer de préparer nos étudiants à une insertion dans un monde professionnel dont nous savons tous qu'il ne va pas revêtir les mêmes traits que celui des générations passées, notamment parce que nous savons aujourd'hui, les études le montrent, qu'un étudiant qui débute dans la vie professionnelle va probablement avoir quatre, voire cinq ou six employeurs avec des fonctions et des expériences professionnelles susceptibles d'être différentes, alors que les générations passées n'ont pas été confrontées à ce schéma. Cela veut dire que nos étudiants éprouvent un besoin plus fort que la génération passée, d'être informés de ce que sont les préoccupations, les modes de pensée, les types de

représentation, les épistémologies éventuellement (en fonction du niveau scientifique visé) des autres champs scientifiques. L'idée est donc d'être en capacité d'offrir à nos étudiants des moyens pour s'adapter, pour se conduire, en étant non seulement des spectateurs avisés, mais aussi des acteurs de ce que sont les autres champs scientifiques que le leur, au plan de la spécialité.

Ces *Graduate Programs* n'impliquent pas de métamorphoser notre université. Ni même de la transformer. Nous avons beaucoup de formations qui pourraient faire l'objet de combinaisons un peu innovantes, un peu renouvelées, et qui pourraient offrir une harmonie, un équilibre que l'on ne rencontre pas forcément aujourd'hui. Je donnerai juste un exemple, que j'ai déjà plusieurs fois mentionné. Pour cela, je vais parler de l'UFR que je connais le mieux, à savoir celui de la faculté de droit : nous avons à la faculté de droit des spécialistes des contrats, et il apparaît qu'à la faculté d'économie et de gestion, nous avons des étudiants économistes qui également, étudient le droit des contrats sous l'angle de son impact sur l'économie. Ces deux formations ne se sont jamais rencontrées, n'ont jamais dialogué, il n'y a jamais eu de coordination entre les deux UFR, alors qu'en réalité, nous travaillons sur un objet commun, mais sous un angle différent. Cela montre qu'il y a ici quelque chose qui a probablement été manqué. Nous avons, sur des thématiques, des forces dans plusieurs UFR, mais ces forces dans chaque UFR ne sont pas forcément assez nombreuses ou assez visibles. Si nous les réunissons autour d'une thématique commune et d'un habillage en termes de formation à travers le *Graduate Program*, nous pouvons imaginer le rendre alors visible et plus visible encore nos capacités, à l'UPEC à offrir quelque chose qui n'existe pas, alors que nous en avons déjà les moyens. Ce travail implique d'avoir une réflexion sur la notion de pluridisciplinarité, mais également sur la rencontre entre notre offre de formation et le besoin d'insertion professionnelle. Il implique aussi que nous ayons une capacité à rendre plus distinctives que c'est déjà le cas, des offres de formation à l'UPEC qui parfois, portent

des intitulés qui sont les mêmes que ceux qui existent dans d'autres établissements. Autrement dit, derrière cette logique des *Graduate Programs* on trouve aussi cette question de la capacité des établissements à être distincts les uns des autres. Dans ces *Graduate Programs*, on l'a compris, la dimension d'excellence compte, mais également l'interdisciplinarité, l'intégration internationale, le souci de l'employabilité, évidemment l'innovation pédagogique, l'ouverture aux langues, le développement de liens étroits avec des partenaires ou des acteurs socio-économiques. Cela signifie que nous proposons de développer des formations qui soient vraiment pensées par rapport à tous ces critères, pour faire en sorte qu'elles soient les meilleures possibles. Encore une fois, l'idée est de garder nos meilleurs étudiants de licence, et d'avoir une véritable ouverture sur l'international, qui soit encore plus développée qu'elle ne l'est déjà.

Nos UER ont déjà été des formes de *Graduate Programs*. Le *Graduate Program* ne repose pas sur une définition juridique légale ou réglementaire. Ce sont des modalités de composition de formation. Beaucoup d'universités en ont, que ce soit l'Université du Mans pour l'acoustique, que ce soit l'Université de Saclay qui a 18 *Graduate Programs*, que ce soit l'Université de Nantes, etc. Beaucoup d'universités ont des *Graduate Programs*. Notre idée est donc de discuter avec vous de ce projet, de cette opportunité, sachant que – et c'est tout de même un point essentiel – cela peut nous permettre aussi de mobiliser des financements externes à l'université, qui permettent d'alimenter des recherches doctorales, qui permettent de soutenir des initiatives d'invitations de professeurs étrangers, qui permettent de développer des projets innovants avec plus de moyens que ceux dont nous disposons déjà, et avec le PIA 4 qui se profile, nous savons déjà, puisque le SGPI nous en a informés, qu'il est prêt à nous financer des programmes gradués, sous une appellation dont nous ignorons encore le contenu. Et Laurent BUISSON, lorsque nous l'avons rencontré au SGPI nous a dit : « Vous avez présenté trois UER, vous en avez eu deux, n'hésitez pas à nous en

présenter encore trois ou quatre, et même éventuellement un projet SFRI ».

Évidemment – et vous allez mesurer là que ce doit être quelque chose de bien pensé dans son architecture par rapport à notre candidature au PIA 4 – c’est quelque chose qui ne peut pas être déconnecté des projets de l’université, pas plus que de la question des candidatures au PIA 4. Ce que je suis en train de vous dire, c’est qu’il faut probablement envisager deux catégories de *Graduate Programs* : des programmes gradués pour l’établissement qui auraient un sens par rapport à l’offre de formation et à l’articulation recherche, mais qui ne pourraient pas forcément être présentés dans le cadre du PIA 4 (nous ne pourrions pas lancer dix projets, nous allons devoir opérer des choix), et des programmes gradués que nous allons pouvoir présenter au PIA 4. L’enjeu de cette distinction est colossal, car ce qui sera financé par le PIA 4 sera limité au projet que nous aurons soumis à l’examen de l’ANR, tandis que les programmes gradués que nous n’aurons pas soumis seront soutenus avec les moyens de l’établissement, ou des moyens externes que nous irons trouver, mais qui ne proviendront pas de l’ANR. Cela impliquera d’être imaginatif et de trouver d’autres sources de financement. En tout état de cause, il faut concevoir deux types de programmes gradués.

Il va donc falloir non seulement réfléchir à cette question, mais également par rapport au choix des programmes gradués qui pourront être présentés dans le PIA 4. Et vous vous doutez bien que ces programmes gradués que nous pourrions présenter dans le PIA 4, nous devons les sélectionner de manière stratégique, par rapport à nos axes stratégiques (ce serait cohérent), mais également par rapport à nos forces sur le site, par rapport à nos réussites (nous savons très bien qu’il faut capitaliser aussi sur les opérations qui ont donné lieu à un succès), par rapport à la logique de site également (nous sommes aussi, dans un contrat de site, amenés à opérer des collaborations avec des partenaires, et lorsque nous présentons une candidature, c’est évidemment une candidature avec des partenaires), et enfin, par rapport à nos grands projets que

sont le projet de maison des sciences de l'Environnement ou le projet E-city. Il serait en effet très pertinent, je pense, que nous réfléchissions à des programmes gradués qui permettent de renforcer nos grands projets.

Pour l'instant, nous n'avons pas du tout élaboré de plan ou de projet précis par rapport à cela. C'est quelque chose qui doit provenir de la communauté, puisque c'est au sein des composantes que la formation et la recherche sont menées. Pour autant, nous souhaiterions, une fois que cette discussion aura eu lieu – si évidemment vous en éprouvez l'intérêt et l'envie et que vous faites des propositions – qu'un travail soit mené au sein des UFR et qu'ensuite, nous puissions avoir une réflexion en commun, stratégiquement, sur ce que nous pouvons et que nous devons présenter pour avoir des succès, et qu'en même temps ce soit cohérent par rapport à une ligne de force que nous essayons de construire au plan de la stratégie de l'établissement.

**M. ZIDI** – Merci Simon. Effectivement, la discussion est ouverte. Simon a bien résumé ce projet, étant entendu que nous n'en sommes qu'à l'étape de la réflexion. Plusieurs configurations sont donc possibles au niveau des *Graduate Programs*, Simon a cité quelques exemples, auxquels nous pouvons ajouter Strasbourg, qui en a monté un, orienté chimie, etc. La configuration n'est donc pas unique, mais il est vrai que l'idée première de ces *Graduate Programs* est tout de même qu'ils s'inscrivent dans la politique de l'université avec le potentiel et avec ce que nous sommes en train de mettre en œuvre. Nous avons parlé des axes stratégiques qui pour l'instant démarrent, mais il s'agit maintenant d'être dans une démarche beaucoup plus opérationnelle, et les *Graduate Programs* peuvent contribuer à cela. Pas uniquement, mais le fait d'avoir ces *Graduate Programs* adossés aux axes stratégiques peut constituer un renfort. La discussion est donc lancée.

Lors des dialogues de gestion que nous avons eus avec certaines composantes, voire même certains laboratoires, il y a eu des éléments de discussion sur ces *Graduate Programs*. Quelques propositions nous ont même été faites. Mais l'idée, ici, au niveau

de ce CAC plénier qui réunit l'enseignement et la recherche, est bien de lancer une discussion générale, qui se poursuivra (nous sommes vraiment aujourd'hui dans des éléments premiers) et qui nous mènera, *in fine*, à un cadrage nous permettant de soutenir des projets de *Graduate Programs* qui pourront, comme l'a dit Simon, être à différents niveaux : à un niveau PIA, bien sûr, mais également à un niveau un peu plus local, soutenu par l'établissement.

Le débat est donc ouvert, en termes de discussions. Si vous souhaitez intervenir, n'hésitez pas, sachant qu'il y aura d'autres avancées sur ce dossier dans les prochains mois. Nous reviendrons donc vers vous, mais aujourd'hui, il s'agissait déjà de lancer une première discussion ;

**M. GILBERT** – S'agissant du calendrier, nous avons déjà des communications très génériques sur le site de l'ANR par rapport au PIA 4, depuis le mois d'octobre. Dans le cadre de notre rencontre avec Laurent BUISSON, du SGPI, il nous a communiqué des éléments un peu plus confidentiels, en ce sens qu'il s'agissait de discussions qui avaient lieu au sein du ministère, sur ce qui allait être envisagé, mais il nous a bien précisé que ce n'était pas non plus arbitré puisqu'il s'agissait d'un objet de discussion. Ce qui est très probable, c'est qu'au cours du mois de janvier ou au plus tard au mois de février, les appels sortent. Ce que nous ignorons à ce jour, c'est le délai dont nous allons disposer. En général, il est relativement court, aux alentours de trois à cinq, voire six mois, mais probablement pas davantage.

J'imagine que vous avez de nombreuses questions sur ce projet, donc n'hésitez pas à nous les poser. Nous-mêmes, nous n'avons pas fait le tour de toutes les facettes de ce sujet, mais nous avons tout de même beaucoup discuté, beaucoup réfléchi, et nous pourrions sans doute vous apporter quelques éléments complémentaires, en fonction de vos interrogations.

Si nous réussissons à obtenir des programmes gradués financés par l'ANR,

concrètement, nous pouvons espérer avoir peut-être 5 M€ pour chaque programme, sur une durée de huit à neuf ans, ce qui signifie que chaque année, ce sont deux allocations doctorales qui sont financées, qu'il y a des invitations de professeurs, qu'il peut y avoir des bourses de master, des moyens très renforcés. C'est donc extrêmement intéressant.

**M. ZIDI** – Dans la mesure où ce sont de premiers éléments qui vous ont été communiqués et que ce devrait être un peu plus structuré la prochaine fois, ce que je vous propose, puisque visiblement, il n'y a pas de question, c'est de reprendre l'ordre du jour.

Je ne sais pas, Fadoua, si au niveau du *quorum*, la situation a évolué favorablement.

**Mme HMAMOU** – Selon moi, le *quorum* est désormais atteint, dans la mesure où j'ai reçu des procurations supplémentaires.

**M. ZIDI** – Je vous propose donc de reprendre l'ordre du jour dans son déroulé normal.

## 1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

### **1.2. Approbation des procès-verbaux de la séance du 25 mai 2020, du 6 juillet 2020 et du 14 septembre 2020**

**M. ZIDI** – Ces procès-verbaux ont été mis à disposition sur le SharePoint. Quelques corrections ont d'ores et déjà été apportées, mais si vous avez des remarques, des commentaires ou des corrections dont vous souhaitez nous faire part, je vous invite à vous manifester.

**M. FERRÉ** – Je ne sais pas si je suis le seul, mais j'ai rencontré une difficulté pour accéder au procès-verbal de juillet. J'ai copié à Marion CASTELAIN, tout à l'heure la réponse que l'on obtient lorsque l'on essaie de le télécharger, mais peut-être était-ce ponctuel. Je voulais simplement le signaler et poser la question. Je vous remercie.

**Mme CONDON** – Je suis dans le même cas.

**Mme CHATELAIN** – J’ai eu un message par rapport au CAC restreint, mais il faut savoir que nous ne les mettons pas sur le SharePoint.

**M. FERRÉ** – Effectivement, j’ai fait un lapsus, mais je viens de vous faire parvenir la réponse que j’ai obtenue sur le SharePoint, lorsque j’ai voulu consulter le procès-verbal de juillet, et je viens de réessayer très récemment et c’est toujours le même cas.

**M. ZIDI** – Vous n’avez donc pas pu y avoir accès, j’imagine...

**M. FERRÉ** – En réalité, ce n’était pas pour soulever une objection, c’était simplement pour le signaler. En revanche, je n’ai eu aucun problème avec les deux autres.

**M. ZIDI** – J’entends bien, mais il vaut mieux faire les choses de façon claire.

Je vous propose donc de laisser de côté l’approbation du procès-verbal du mois de juillet, le temps de régler ce problème technique, en revanche, je vous propose d’approuver celui du mois de mai et celui du mois de septembre, sauf bien sûr s’il y a des remarques ou des commentaires.

**Mme HUMAIN-LAMOURE** – Je n’ai pas eu le temps de le corriger, je vous prie de m’en excuser, mais je l’avais déjà signalé à plusieurs reprises : le nom de l’UFR LLSH est systématiquement écorché. C’est bien « Lettre, Langues et Sciences Humaines ». Or, dans tous les procès-verbaux, il manque systématiquement le mot « Langues ».

**M. ZIDI** – Nous allons le corriger. Hormis ce point, y a-t-il d’autres corrections à apporter ?

Avant de passer au vote, je vais laisser la parole à Fadoua, afin qu’elle donne les procurations. Nous partons donc sur l’approbation des deux procès-verbaux, celui du 25 mai et celui du 14 septembre. Nous reportons l’approbation du procès-verbal du 6 juillet lors du prochain CAC plénier.

**Mme HMAMOU** – Pour les procurations :

- Madame CHAUVEL a donné procuration à Madame PELZ ;
- Monsieur COHEN a donné procuration à Monsieur FRÉTIGNÉ ;
- Madame DI BIAGIO a donné procuration à Monsieur FRÉTIGNÉ ;
- Monsieur FUNALOT a donné procuration à Monsieur ZIDI ;
- Madame LAIK a donné procuration à Monsieur JOURDAN ;
- Monsieur LEVREL a donné procuration à Monsieur JOURDAN ;
- Monsieur MATHIEU a donné procuration à Madame LALEAU ;
- Monsieur MELLOUK a donné procuration à Madame ARAB.

**M. ZIDI** – Je vous remercie. Nous allons donc procéder au premier vote, sachant que vous avez le choix entre « oui », « non » ou « abstention ».

**Mme HMAMOU** – Nous allons donc lancer le vote...

*[Lancement de la procédure électronique de vote]*

Nous avons donc procédé aux votes des procès-verbaux du 25 mai et du 14 septembre, et le résultat est le suivant :

**Le procès-verbal de la séance du 25 mai 2020 est adopté.**

**Le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2020 est adopté.**

Nous avons décompté 28 « oui » et 2 « abstention ».

**M. ZIDI** – Merci Fadoua. Je vous propose maintenant de passer au point 2 « Formation et recherche ».

## **2. FORMATION ET RECHERCHE**

### **2.2. Bilan et perspectives des axes stratégiques (information)**

**M. ZIDI** – Un certain nombre de porteurs d'axes sont désormais connectés, donc avant d'aborder l'examen des dossiers BQ-ER vague 1, nous allons leur donner la parole pour présenter, pour chacun des axes, un bilan et des perspectives. Nous les avons déjà réunis et il y a quelques jours, et nous nous sommes mis d'accord sur des

présentations relativement courtes, de dix à quinze minutes environ. Nous allons donc enchaîner les cinq axes, et ensuite nous serons amenés à échanger avec eux.

Je vois que Yann est connecté, je propose donc de commencer par l'axe SPEF.

– **Axe SPEF (Sciences et pratiques en éducation et en formation)**

M. BASSAGLIA – Bonjour à tous. Je vais vous présenter un bilan extrêmement rapide de ce que nous avons pu faire au niveau de l'axe SPEF.

La première diapositive vous rappelle les objectifs de cet axe, sachant que nous étions partis sur trois objectifs majeurs qui étaient, tout d'abord d'essayer de développer une analyse et une transformation des pratiques à l'intérieur de l'UPEC, donc au sein de notre propre communauté ; ensuite, d'essayer de tisser des relations dynamiques et fonctionnelles entre recherche et formation, et enfin, d'essayer de catalyser l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de pratiques formatives originales et surtout, d'associer cela à formalisation scientifique de ce process, autrement dit d'associer formation et recherche sur ce point. Je ne reviendrai pas sur les composantes et laboratoires impliqués, que vous connaissez déjà.

Nous avons – cela fera partie du bilan que je vais vous présenter juste après – composé un comité d'animation, que vous avez d'ailleurs accepté et validé par vote, et pour lequel nous avons eu deux désistements, à savoir Nicolas LAURA pour des raisons personnelles, et Jeanne TRAN VAN NHIEU parce qu'elle s'est un peu désengagée de ses responsabilités. Elle n'a donc pas voulu continuer à faire partie de ce comité d'animation. Ceci m'amène à une question, que je vais poser au CAC, à savoir que nous avons une proposition de remplacement pour une personne, qui est du même laboratoire et de mêmes compétences que Nicolas LAURA, et nous sommes en communication avec la faculté de santé pour remplacer Jeanne TRAN VAN NHIEU. Ma question est donc la suivante : comment va se passer ce remplacement ? Faut-il que nous repassions par un vote au niveau du CAC ? J'aurais besoin de quelques

précisions à ce sujet.

En termes de bilan, au cours des années 2019/2020, nous avons essentiellement mis en place cet axe. Nous avons participé dès le départ à la défense de l'axe devant les évaluateurs du HCERES, en septembre 2019. Parallèlement, nous avons candidaté en tant que responsables et constitué le comité d'animation, ce qui a pris un certain temps (d'octobre 2019 à février 2020). Ensuite, nous avons participé aux deux vagues du BQ-ER, et donc aux évaluations, et nous avons également été sollicités sur un questionnaire qui avait été mis en place sur l'enseignement à distance. Nous avons, dès février 2020 – et malheureusement, cela s'est arrêté assez rapidement pour les raisons sanitaires que tout le monde connaît – lancé un projet de journée d'étude autour des « dispositifs de formation entre recherche et innovation », que nous avons initialement prévue pour la fin de l'année, que nous avons bien évidemment été contraints de reporter, ce qui fait que c'est maintenant devenu une perspective. J'en reparlerai donc sur la diapositive suivante. Beaucoup de membres de notre comité d'organisation ont été impliqués dans le travail sur la candidature au PIA 3 « Pôle pilote sur la formation des enseignants et la recherche en éducation ». Durant toute cette période, nous avons tenu trois réunions plénières du comité d'organisation, et de nombreux contacts entre les responsables ont eu lieu.

S'agissant de ce que nous voulons mettre en place et des perspectives, nous avons, depuis septembre, participé à la seconde vague d'évaluations du BQ-ER et nous avons réussi à mettre en place une demi-journée d'étude, que nous avons prévue le 27 janvier 2021, car cela nous semblait être une période propice, sur laquelle les collègues pouvaient éventuellement dégager un peu de temps, car il s'agit d'une période charnière entre les deux semestres. Cette journée d'étude aura lieu uniquement en distanciel, compte tenu des incertitudes, et elle sera centrée sur les « Dispositifs de formation à distance : savoirs et pratiques ». Elle réunira un conférencier, un atelier thématique et une table ronde à laquelle nous faisons

participer des intervenants extérieurs comme des intervenants de l'UPEC, de façon à pouvoir aller dans le sens de l'un de nos projets à plus long terme, qui est de participer à la formation et à l'information des collègues au sein de l'UPEC, et également à la valorisation de ce qui peut être fait au sein de l'UPEC.

Il nous faut donc valider la modification de la composition du comité d'animation, et je repose la question que j'ai formulée tout à l'heure.

Nous avons commencé les actions de réseaux, nous avons entamé les rencontres avec les partenaires locaux, au niveau du rectorat, mais également au niveau de certaines associations, en particulier dans le domaine des sports. Je dois remercier à ce propos Alain de s'être impliqué de ce côté-là. Et dans le cadre de notre premier projet, que nous prévoyons de poursuivre sous la forme d'un projet d'une deuxième demi-journée à venir, que nous espérons organiser en avril et qui serait centrée sur « Articuler recherche et formation dans des dispositifs », nous avons commencé à prendre des contacts, à la fois nationaux et internationaux, en Suisse et du côté du Canada bien sûr.

Ce que nous souhaitons faire dans l'immédiat, c'est améliorer la circulation de l'information et l'articulation de l'axe SPEF avec d'autres dispositifs qui sont en place au niveau de l'UPEC. Dès le début de la formation de l'axe SPEF, nous avons souligné les liens avec Pulse, mais il nous faut encore creuser et tisser des liens plus étroits, ce qui ne devrait pas poser de problème. Il nous faut également mettre en place une vraie veille sur les projets (j'entends par là les projets externes à l'UPEC), et force est de constater que c'est quelque chose que nous ne faisons que très mal actuellement. Il nous faut donc nous améliorer sur ce point. Et enfin, dans ce cadre-là, je pense qu'il nous faut développer des liens avec la DRV, pour pouvoir améliorer l'aspect intégration recherche au niveau de ces projets externes auxquels nous croyons.

Voilà les perspectives que nous pouvons annoncer à moyen terme, c'est-à-dire sur le

deuxième semestre de cette année universitaire. Cette présentation a été conçue par les deux référents de cet axe, à savoir Alain MOUCHET et moi-même.

M. ZIDI – Merci, Yann. Pour répondre à ta question concernant l'évolution de la composition de ce comité d'animation, nous allons l'inscrire à l'ordre du jour du prochain CAC, puisqu'il s'agit effectivement d'une délibération. Mais *a priori*, il n'y aura pas de problème. Il n'y a donc qu'une personne à remplacer, si je comprends bien.

M. BASSAGLIA – Il me paraît important, compte tenu de l'importance de la faculté de santé et de l'expérience pédagogique qui existe en son sein, qu'il y ait quelqu'un de la faculté de santé. Je me suis donc adressé au doyen, pour lui demander éventuellement s'il pouvait nous suggérer un nom, et pour l'heure, j'attends sa réponse. Mais je comprends bien qu'il a en ce moment d'autres sujets de préoccupation que de désigner quelqu'un pour cet axe.

M. ZIDI – Mais nous aurons forcément trouvé quelqu'un d'ici au prochain CAC. Nous compléterons donc ce comité d'animation à ce moment-là.

Je te remercie pour ta présentation. Je propose d'enchaîner avec les autres axes, et nous reviendrons bien entendu sur une discussion plus globale.

J'ai vu que Fabrice était connecté, de l'axe TIR.

– **Axe TIR (Transformation, inégalités, résistances)**

M. RIPOLL – Bonjour à tous. Notre objectif essentiel était de faire du lien, permettre d'avoir des rencontres entre des personnes qui travaillaient, plus que sur des objets, avec des approches communes, et de ce point de vue-là, cela a bien fonctionné. (*Inaudible* – 59.16) des séminaires. Cela fait déjà quelque temps que l'axe fonctionne, donc cela fait quelque temps qu'est entamée cette acculturation. Et ensuite, si possible, effectivement, développer des collaborations.

Avec une nouvelle phase des axes, nous avons mis en place un comité d'animation qui comporte, pour l'essentiel, des personnes qui fréquentaient déjà l'axe depuis quelque temps – de ce point de vue-là, c'était assez naturel – mais cela a aussi été l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes. Nous avons ainsi la candidature de Claire MARZO, qui est prévue depuis pas mal de temps et qui permettrait d'avoir une représentation du droit dans cet axe. Je ne sais pas où cela en est, mais il me semblait que cela devait être décidé lors de ce CAC ou lors de la commission d'évaluation du CAC qui a eu lieu la semaine dernière. C'est donc une question que je vous pose.

Pour ce qui est du bilan, comme pour tous mes collègues je pense, l'année 2019/2020 a été fortement perturbée. Nous avons lancé des séminaires – dont je vais parler tout à l'heure, car ils n'ont été que reportés – et nous avons également lancé une réflexion sur un diplôme universitaire axé sur les politiques d'égalité, qui a été bien évidemment mis en suspens. Nous avons tout de même mené à bien les activités d'évaluation de certaines candidatures, qui n'ont pas été non plus très nombreuses, avec demande de validation par l'axe, que ce soit au BQR ou au BQ-ER. Elles n'ont pas été très nombreuses, les porteurs de ces candidatures n'ont pas forcément pris contact avec nous spontanément, mais à l'inverse, nous nous étions dit que la moindre des choses serait de prendre contact avec les porteurs des projets, pour leur demander de venir nous les présenter. Nous aurons donc des réunions qui seront organisées autour de ces présentations des projets « tamponnés » par l'axe TIR.

Nous sommes en relation avec l'axe francophonie, de même qu'avec l'EUR FRAPP, avec une participation notamment de Fanny GALLOT, qui coanime l'un des axes.

Nous avons des relations de différents types autour de manifestations scientifiques. C'est le cas avec le cycle de conférences sur l'antiracisme, qui a été initié par la chargée de mission, Francine. Sur le plan financier, nous avons appris tardivement que nous avons un budget pour cela, mais nous n'avons pas hésité à soutenir l'organisation d'une journée d'étude sur la question de l'intersectionnalité, de

l'éducation et du travail social, autour de Séverine CHAUVEL notamment. Et enfin, avec le séminaire MEED, du laboratoire IMAGER qui a été mis en suspend également, mais qui va être reporté, avec des participations croisées. C'est notamment moi-même qui dois intervenir dans ce séminaire, début 2021.

Ce qui est intéressant, c'est que nous sommes passés au stade suivant, qu'il nous semblait important d'atteindre, et qui consiste à lancer des collaborations de recherche que l'on pourrait qualifier d'interindividuelles. En effet, nous ne pouvons pas tous nous lancer dans des projets collectifs identiques, par contre, des alliances commencent à prendre corps, avec l'implication d'un certain nombre de personnes dans l'ANR (cela a été obtenu par Claire MARZO, dont nous venons de parler), sur la question du travail des plateformes. Des échanges autour de ces questions-là avaient été entamés dans l'axe, et une belle convergence qui s'est faite. On peut également signaler un dépôt de BQ-ER, qui correspond à l'un des objectifs de l'axe que je n'ai pas énoncés en introduction, mais qui est l'idée que l'axe, pour des questions d'inégalités, peut servir aussi à une forme de réflexivité de l'université sur elle-même, dans ses différentes composantes et aussi dans ses différentes catégories de personnes (les enseignants, les personnels administratifs et évidemment les étudiants), et dans son lien avec le territoire ou l'environnement local. Nous avons pensé assez vite à l'idée de faire de la formation à la recherche par la recherche, en faisant travailler les étudiants sur les étudiants, pour mieux connaître leur trajectoire notamment. C'est ce qui a pu être lancé cette année, porté par le master de géographie sociale, et ce qui est intéressant, c'est qu'une connexion s'est faite avec un autre master de géographie, en l'occurrence le master de géographie de la santé, qui avait quant à lui un projet sur le vécu du confinement par les étudiants, avec l'hypothèse que cela avait créé un certain nombre de difficultés. Il y a donc eu convergence entre ces deux masters, ce qui devrait donner lieu, je l'espère, à une belle enquête, par questionnaire, par entretien, sur les différentes trajectoires sociales

et scolaires de nos étudiants, mais également sur l'expérience, le vécu et les difficultés, du fait du confinement. Mais c'est beaucoup plus central, j'aurais dû en parler en dernier, car c'est vraiment une émanation des réflexions de l'axe, et l'une des fonctions que l'axe s'était données.

Pour ce qui est du troisième exemple, nous sommes plus dans l'interindividuel, c'est-à-dire que je me suis intégré à un projet qui était porté par Fanny, d'une ANR autour du « *made in France* » et de la relocalisation.

S'agissant de la diapositive suivante, je ne vais pas rentrer dans les détails, mais un séminaire était prévu l'année dernière, qui renvoie justement à ces chantiers de recherche en cours, à des degrés d'avancement qui peuvent être extrêmement variables (*inaudible* - 1.06.08) une série de présentations qui permettent de travailler cette question des trajectoires étudiants. Nous retrouvons à la fois l'enquête en cours, mais également un certain nombre d'autres présentations, avec des compétences variables dans l'axe, qui peuvent aller dans le même sens. Nous espérons ainsi pouvoir aller encore plus loin. Ce séminaire était prévu début 2020, mais il s'est finalement tenu, comme vous pouvez le constater, il y a quelques semaines seulement. Nous avons prévu ce séminaire sous la forme d'une journée d'étude, mais cela s'est transformé en deux séminaires de trois heures, étant donné que le passage en distanciel invite tout de même à limiter les durées. Un deuxième séminaire « chantiers de recherche » est donc prévu début 2021, cette fois autour de la question du travail, qui implique certains projets dont je vous ai parlé, mais également d'autres réflexions, qui vont pouvoir être croisées. Nous avons un exemple (*inaudible* - 1.07.15) qui permettent de discuter au fur et à mesure de l'évolution des contrats ou de l'évolution des recherches, et d'en discuter collectivement à tous les stades.

Dans les perspectives, nous avons cette idée d'essayer de faire converger différentes enquêtes, différentes réflexions notamment sur cette question de l'université, des étudiants, mais pas seulement. Un travail est en cours, d'un certain nombre de

collègues, sur le travail et le discursif des laboratoires sur eux-mêmes. Il y a donc cette idée d'essayer de faire converger tout cela.

J'ai évoqué des séminaires de type « chantiers de recherche », mais nous n'allons pas abandonner pour autant les séminaires du type « enjeux épistémologiques et théoriques » qui sont ceux qui ont, quelque part, lancé l'axe. Nous allons donc évidemment les poursuivre, et nous avons d'ailleurs d'ores et déjà calé, pour le printemps 2021, deux de ces séminaires autour de la question de l'intersectionnalité qui est portée et travaillée par un certain nombre de membres de l'axe (le laboratoire IMAGER, le LIRTES, le CRHEC, le Lab'urba et sans doute d'autres). Nous avons pu constater que cette question devenait d'actualité, et que l'ignorance et la malveillance avaient toute leur place dans ce domaine. Nous voyons donc bien ici toute l'importance et tout l'enjeu qu'il y a, à continuer d'explicitier, de réfléchir et d'approfondir tous ces questionnements.

À partir de la rentrée prochaine – si le Covid et le gouvernement le veulent bien – nous allons essayer d'avoir une fréquence de séminaires relativement élevée, mensuelle peut-être, mais de plus courte durée, avec une alternance entre des séminaires « chantiers » et des séminaires « enjeux ». Parmi les collaborations à développer, nous avons bien sûr le travail avec l'EUR FRAPP, qui est vraiment important, mais nous avons aussi d'autres types de collaboration, notamment avec deux groupements d'intérêt scientifique, sur les questions de genre et sur les questions de travail, qui sont assez centrales dans nos réflexions et que nous aimerions bien pouvoir développer. Et enfin, nous avons le projet de DU à relancer.

Je vous remercie.

**M. ZIDI** – Merci Fabrice. Pour répondre à ta question concernant la composition du comité d'animation de l'axe, qui sera amené à évoluer avec la proposition qui est faite, cela passera au prochain CAC plénier. Cela ne pose bien évidemment pas de

problème, mais il est préférable de le voter.

Pour avancer sur les présentations, j'ai vu que Yolaine était connectée, pour l'axe FP, donc je lui laisse la parole.

– **Axe FP (Francophonies, plurilinguismes)**

**Mme PARISOT** – Bonjour à toutes et à tous. Je pense que Laure est également connectée, et nous avons convenu que c'était elle qui commençait la présentation, et je compléterai.

**Mme CLÉMENT-WILZ** – Bonjour à toutes et tous. Je vais donc commencer la présentation.

Nous vous présentons tout d'abord un rappel des objectifs de l'axe, sur lesquels je ne reviendrai pas, si ce n'est pour vous dire que, comme pour la plupart des axes stratégiques, il suffit de partir de l'existant et de voir, au-delà du département de langues et de littérature, quels sont les enseignants/chercheurs qui s'intéressent aux questions de francophonie et de plurilinguisme, pour ensuite fédérer autour de thématiques communes et créer de nouvelles formations innovantes. Enfin, le troisième objectif vise à développer la politique d'internationalisation de l'UPEC envers les pays francophones ou en situation de plurilinguisme remarquable, également développer la politique de collaboration avec les universités tournées vers les études francophones ou les questions de plurilinguisme. Il s'agit enfin de développer des projets de recherche (*inaudible* - 1.11.56) et interdisciplinaires autour de cette question des francophonies et du plurilinguisme.

La composition du comité d'animation est restée stable. Nous sommes très satisfaites de cette composition, avec des membres qui jouent pleinement le jeu et qui sont totalement impliqués. Pour le moment, aucun mouvement n'a été opéré.

S'agissant du bilan, comme pour tous les autres axes, l'année qui vient de se dérouler a été un peu plus compliquée. Nous y reviendrons à propos des perspectives, mais

un certain nombre de séminaires qui devaient se tenir en présentiel ont été reportés. Pour autant, cela reste une année durant laquelle nous avons travaillé. Nous avons ainsi installé le comité d'animation, puis défini progressivement la politique scientifique de l'axe, notamment par le biais des différentes réunions que nous avons organisées afin de nous prononcer sur les BQR et les BQ-ER. Nous avons également élaboré un programme de séminaires dont l'intitulé est « Le plurilinguisme dans les disciplines et les institutions : construction des savoirs, circulation, traduction », l'objet étant de faire se rencontrer au moins deux collègues de l'UPEC (avec éventuellement d'autres collègues également), de composantes différentes, sur des thématiques communes, afin justement de se connaître et de faire émerger des projets de recherche communs.

Je donne maintenant la parole à Yolaine, pour la poursuite de cette présentation.

**Mme PARISOT** – Je vais poursuivre avec deux actions qui ne sont pas spécifiques à l'axe « Francophonies, plurilinguisme », mais qui témoignent de la place de cet axe dans la politique d'établissement, à savoir le travail autour du dossier Doctorat Honoris Causa que nous souhaitons remettre à Achille MBEMBE. Nous l'avons présenté avec Claire OGER, professeure de communication politique et publique, membre du comité d'animation de l'axe « Francophonies, plurilinguisme ». Évidemment, il s'agit d'un dossier qui dépasse totalement l'axe, en ce sens qu'il en implique d'autres, mais une demande de BQ-ER a été déposée et labellisée axe FP, et a fédéré toute une réflexion au sein de l'axe.

Dans le même ordre d'idée, j'ai participé à la rencontre avec la délégation de l'Université Sherbrooke et nous avons pu mettre en évidence une convergence entre l'un des axes stratégiques (même si ce n'est pas le nom que portent les axes au sein de cette université) et l'axe « Francophonies, plurilinguisme » de l'UPEC.

Évidemment, le lien avec l'EUR du Grand Paris FRAPP est très important, et la mise en

œuvre de cet EUR entre aussi dans le cadre du bilan de l'axe puisque l'EUR a démarré, en termes budgétaires, au 1<sup>er</sup> juin 2020 et que nous avons attribué les deux premiers contrats doctoraux. La réunion de lancement officiel avec l'ANR et avec la plupart des partenaires du *consortium* a eu lieu le 2 novembre dernier et nous venons d'attribuer les premières bourses destinées à des doctorants internationaux. Nous travaillons également activement à l'extension des différents partenariats, et notamment, nous sommes assez satisfaits du partenariat avec le CD77, qui nous a fait des propositions intéressantes pour 2021. Ce qui reste en cours, c'est un partenariat renforcé avec le musée du Quai Branly par exemple, de même que des conventions internationales.

Je vais maintenant repasser la parole à Laure, puisque c'est elle qui s'occupe plus précisément de l'organisation du séminaire.

**Mme CLÉMENT-WILZ** – Comme je vous l'avais indiqué précédemment, un certain nombre de séminaires, prévus l'année dernière, ont finalement été reprogrammés pour 2021, avec cette fois-ci dans l'idée que si toutefois nous étions encore limités et que nous ne pouvions pas nous déplacer et organiser des rencontres en présentiel, nous maintiendrions ces rencontres et nous les organiserions sous la forme de conférences à distance, avec une « captation enrichie ». C'est-à-dire que nous espérons, ensuite, pouvoir les présenter de manière plus conviviale, après montage avec éventuellement de la musique, et surtout insérer les PowerPoint s'il y en a pour en faire quelque chose d'un peu plus accessible.

Plusieurs séminaires sont prévus. Le premier fait se rencontrer le domaine de l'urbanisme et du droit. Il s'agit de comparer les modèles de diffusion entre la culture juridique française et la culture du *common law*, avec une rencontre entre notre collègue, Monsieur ORILLARD, et Gregory BLIGH.

Un autre séminaire, qui était prévu l'année dernière à l'occasion du séjour de Rachele RAUS, qui devait intervenir en tant que professeure invitée, et dont l'invitation a été

reprogrammée pour cette année, afin d'évoquer la question du multilinguisme au sein de l'Union européenne et des difficultés inhérentes de traduction. À cette occasion, seront également présentes Isabelle PINGEL, qui est spécialiste de la question et moi-même, afin d'animer la séance.

Nous avons également prévu une journée d'études animée par Ivan JIMENEZ, qui doit encore fixer la date. Cette rencontre avait déjà été prévue, avant d'être décalée à deux reprises.

Enfin, nous avons pensé – mais ceci reste à définir – à monter un séminaire sur la réception, au niveau international, de notions construites au niveau national. Là encore, nous allons chercher des collègues des différentes composantes.

À plus long terme (il ne s'agit pas de 2021, mais sûrement de 2022), dans le cadre de la nouvelle accréditation des diplômes, nous sommes en train de réfléchir à faire évoluer l'un des parcours du master droit européen pour y insérer les thématiques de cet axe et peut-être le faire rentrer davantage dans le cadre de l'EUR.

**Mme PARISOT** – Le travail au sein de l'axe et le travail au sein de l'EUR ont assez récemment fait émerger de nombreuses possibilités de collaboration entre composantes, aussi bien au niveau de la recherche qu'au niveau des formations. Des choses ont d'ores et déjà eu lieu à l'occasion de la nouvelle accréditation, je pense notamment à l'évolution en LLSH des masters LLCI et MRT qui apparaissent ici, sachant qu'en réalité, il ne s'agit pas d'une perspective, mais plutôt d'un exemple que nous pourrions prendre pour l'avenir. Donc sur cette dernière diapositive, vous voyez, regroupés selon les trois ensembles qui structurent un peu l'axe, des exemples de différentes actions prévues pour 2020/2021. Il y est notamment fait mention de la poursuite d'un projet BQ-ER que l'axe a d'ores et déjà validé et que vous allez sans doute l'examiner tout à l'heure. Je ne sais pas s'il sera validé par le CAC, mais j'imagine que de toute façon, le projet existera, dans la mesure où il a été labellisé

par l'axe. Il est également fait référence à la première université de l'EUR FRAPP liée au programme européen « Lire en Europe aujourd'hui ». Également l'idée d'étendre le consortium de l'EUR à d'autres laboratoires de l'INALCO et de l'IRD, de même qu'un travail sur l'internationalisation, notamment avec l'Afrique, du programme PEPITE 3 EF, avec cette idée, que nous défendons au sein de l'axe, qu'il s'agit vraiment d'articuler l'internationalisation avec la recherche et formation sur les questions de plurilinguisme, et donc que vraiment, ces questions-là soient prises en compte. En ce qui concerne les reports, par exemple la visite d'Achille MBEMBE, nous espérons pouvoir l'accueillir prochainement. Enfin, pour finir, Fabrice vient de l'évoquer, l'articulation avec l'axe TIR fonctionne assez bien, et nous espérons réellement poursuivre dans ce sens-là.

Je pense que nous en avons terminé, nous vous remercions pour votre écoute.

M. ZIDI – Merci Laure et merci Yolaine. Je vous propose de passer à la présentation suivante, de l'axe NSP, et pour ce faire, je laisse la parole à Julien.

– **Axe NSP (Numérique, sciences et pratiques)**

M. CERVELLE – Bonjour à tous. Je vais donc vous présenter le bilan et les perspectives de l'axe « Numérique, sciences et pratiques », avec tout d'abord, un bref rappel des objectifs de l'axe. Essentiellement, nous traitons des données numériques et plus spécifiquement les données complexes et les données massives.

Nous regardons ces données sous différents angles : tout d'abord la modélisation, c'est-à-dire comment représenter de manière numérique des éléments qui ne sont pas numériques *a priori*. On peut citer la pensée humaine, la biométrie ou des choses plus appliquées comme la géographie, qui pose aussi des questions intéressantes sur la modélisation. Autre angle, les questions de représentation, c'est-à-dire comment représenter ces données dans un ordinateur, car une fois que nous les avons modélisées, il faut trouver une manière efficace pour pouvoir les traiter et les

représenter dans l'ordinateur. Il y a également l'utilisation qui est faite de ces données numériques, qui peut être bienveillante, malveillante, ou encore qui peut faire peur ou au contraire, qui peut être à l'usage, plutôt de bien. Et enfin, on parle beaucoup en ce moment de la protection des données personnelles, mais il y a aussi la protection des données sensibles, par exemple avec de la cybersécurité.

L'ensemble des composantes sont impliquées dans cet axe. Quant aux laboratoires, ils sont rappelés dans la présentation, mais bien évidemment, l'axe peut s'ouvrir à d'autres, en fonction des projets.

Le comité d'animation compte 14 personnes, car dans la mesure où cet axe est réparti sur beaucoup de disciplines, nous avons besoin d'une répartition conséquente, au niveau de l'UPEC. À ce propos, je souhaiterais que l'on accueille au sein de notre axe quelqu'un qui a déjà été candidat, à l'époque où la taille était limitée à douze personnes, en la personne de Matthias BEJEAN, de l'IRG. En effet, pour l'instant, nous avons beaucoup de personnes qui font partie des domaines scientifiques numériques purs (l'informatique, les mathématiques, l'électronique ou la mécanique), mais il ne faut pas, me semble-t-il, que cela constitue la majorité. Ce qui est important dans cet axe, ce sont les synergies entre différentes disciplines, et notamment entre le numérique pur et les autres sciences. C'est la raison pour laquelle il me semblerait judicieux que quelqu'un qui fait de la gestion soit représenté au sein de cet axe. Donc si la candidature de Matthias pouvait être présentée au prochain CAC, je pense que ce serait pertinent.

Les thèmes de l'axe ont été réfléchis au temps où le comité d'animation s'appelait encore « comité de pilotage ». Je ne vais pas tous les rappeler, mais cela correspond à la cartographie que nous avons établie, des recherches actuelles à l'UPEC. Nous utilisons donc ces thèmes comme vitrine, pour l'axe.

Sur la diapositive suivante intitulée, j'ai symbolisé en rouge les projets en cours. Nous

voyons que l'axe a déjà bien démarré, puisque la moitié de ce que nous avons prévu est d'ores et déjà en route, notamment les algorithmes dans la vie publique. C'est le projet que vous avez vu passer deux fois, c'est le living (*inaudible - 1.27.37*), qui est désormais lancé. Au niveau de l'intelligence artificielle, plusieurs projets sont prévus : certains sont issus des programmes BQR, BQ-ER, notamment l'étude attentive des étudiants, mais d'autres projets étaient déjà en route dans le cadre de l'intelligence professionnelle, qui constitue l'une des priorités affichées de l'UPEC également. Enfin, au niveau des nouveaux usages du numérique, nous avons par exemple les écritures confinées. Si nous avons été confinés sans numérique, je pense que nous n'aurions pas pu avoir de tels retours, donc il s'agit là encore d'un exemple de projet en route, étant entendu que je ne suis pas exhaustif dans ce domaine.

S'agissant des actions en enseignement, nous nous sommes vite rendu compte qu'il y avait tout de même peu de ressources à l'UPEC pour enseigner le numérique, donc peu de personnel, et qu'il fallait essayer, au maximum, de rationaliser l'offre de formation au numérique sur l'UPEC, et notamment les formations interdisciplinaires, dans des composantes autres que la Faculté des sciences et technologies, les IUT et l'ÉPISEN. Ce sont donc des choses qui sont déjà en cours, et d'ailleurs une réunion est prévue, demain après-midi, pour discuter de la bio-informatique. Ce ne sont pas des projets que vous avez vu passer au sein du CAC, car il n'y a pas besoin de financement, il y a surtout besoin de personnel pour faire ces enseignements et pour partager les bonnes pratiques. Nous avons également prévu de faire réaliser à des étudiants, des projets tutorés. Vous avez vu par exemple passer un projet BQR sur des stages en OMIX, par exemple. Il y a également un projet dans le cadre du campus spatial, nous leur faisons faire des projets tutorés en numérique pour programmer le satellite. Diverses actions sont donc en cours, dans ce domaine, autour du numérique. Enfin, nous avons prévu des actions transversales, dont peu sont en route pour l'instant, mais nous en reparlerons tout à l'heure, s'agissant des perspectives. Il y a

tout de même la mise à disposition d'outils spécifiques qui démarre, puisque vous avez avalisé un projet de BQ-ER autour de l'institut du numérique, pour justement faire un outil de cartographie du numérique à l'UPEC.

En ce qui concerne les perspectives, je ne l'ai pas mis dans les réalisations, mais nous avons tout de même fait une journée d'étude en 2019. Dans la mesure où nous venions vraiment d'horizons différents, le but était que chacun présente le numérique dans sa discipline, et nous avions prévu de faire deux journées, en 2020, mais la crise sanitaire ne l'a pas permis. C'est vraiment regrettable, car il s'agissait de personnes de composantes vraiment éloignées qui ne se connaissaient pas spécialement et qui se retrouvaient autour du numérique. Malheureusement, ces journées ont dû être reportées. Nous avons pensé organiser la deuxième journée d'étude en distanciel, mais les intervenants (dont certains médecins) n'avaient plus trop le temps d'intervenir, et du fait de l'éloignement des thématiques, nous estimions réellement important le fait de se rencontrer physiquement pour pouvoir discuter. Une journée thématique, simplement d'information, style séminaire, ne nous a pas semblé avoir l'impact que nous souhaitions pour ces journées. Nous espérons donc pouvoir reprendre la vie de l'axe plus activement en 2021, lorsque la crise sanitaire aura bien diminué.

Au niveau des projets scientifiques, j'ai mis le terme « éloignés » entre guillemets, car en réalité, il y a plus ou moins deux sens à ce terme : d'un côté « éloigné » scientifiquement, car il est bien évidemment plus difficile de commencer des collaborations avec des personnes qui se connaissent peu, car elles sont dans des domaines scientifiques assez éloignés, mais d'un autre côté, « éloigné » peut s'entendre d'un point de vue purement des laboratoires. Notamment, nous avons prévu des actions entre la FSEG et les mathématiques, sachant que ce sont des personnes qui se rencontrent régulièrement pour faire des cours dans les différentes formations, malheureusement ce n'est plus le cas, puisqu'elles sont confinées chez

elles et que les cours ont lieu à distance. Nous avons donc pour ambition de couvrir de rouge tout ce qui figurait sur la diapositive précédente, pour mettre en route davantage de projets. Il faut pour cela que je relance des personnes que j'avais rencontrées lorsque j'avais fait le tour des composantes, lors de la création de l'axe. Nous attendons donc de l'année 2021 la fin de la crise sanitaire, pour mettre en route d'autres actions, sachant que bien évidemment, les actions en cours, qui sont tout de même nombreuses (non seulement les projets BQ-ER, mais également d'autres projets qui ont démarré sans ressources spécifiques de l'UPEC, par le simple intérêt porté au numérique) se poursuivent dès maintenant.

J'en ai terminé.

**M. ZIDI** – Merci Julien. En ce qui concerne ta demande concernant l'évolution de la composition du comité d'animation, aucun problème, comme pour les autres qui ont fait une telle demande, nous passerons cela lors du prochain CAC plénier.

Je vous propose de poursuivre sur le dernier axe, à savoir l'axe SSE, avec Isabelle, qui est connectée, me semble-t-il.

– **Axe SSE (Santé, société, environnement)**

**Mme COLL** – Alors moi, j'ai fait peut-être faire une présentation un peu moins détaillée, mais cela reste dans la même trajectoire qu'un peu tout le monde.

Tout d'abord, pour rappeler très rapidement des missions de l'axe SSE, peut-être un peu plus spécifiquement que pour les autres axes, il s'agit vraiment de développer une stratégie de décroisement, à la fois de la recherche et de la formation à l'université, et donc par le dialogue et par la rencontre, par la mise en commun des interrogations scientifiques, favoriser la construction de nouveaux projets, qui aient une forte transdisciplinarité. Que ce soient des projets en recherche et en formation, ou en formation à l'appui de la recherche. Une fois que ces projets ont pris un peu d'ampleur, l'objectif est de tenter de les accompagner au mieux, pour leur donner la

visibilité locale et nationale, voire au-delà, qu'ils méritent, et en parallèle, avoir un travail d'animation de la thématique SSE dans notre communauté. Ce peut être notre communauté scientifique tout court, c'est-à-dire sans frontière, bien sûr, en commençant par notre communauté territoriale, puisque nous avons beaucoup de partenaires sur toutes les thématiques.

L'approche que nous avons souhaité développer était de construire un dialogue interdisciplinaire, de faire se rencontrer les chercheurs et évidemment donner l'occasion de discuter vraiment de façon technique, pointue, des problématiques que nous rencontrons et de la manière dont, finalement, une collaboration pourrait amener de nouveaux résultats. Au début, je n'étais pas sûre que nous aurions l'occasion de nous exprimer, j'avais donc mis un message, simplement pour dire que nous ne partons pas *from scratch*, c'est-à-dire que nous ne partons pas de zéro, il y a déjà un historique à l'université. Les gens ont conscience de la nécessité de travailler de façon transversale, mais ils n'ont pas forcément pu trouver le bon partenaire, ils n'ont pas forcément pu formaliser les éléments qui leur manquaient, identifier les approches ou tout simplement avoir l'opportunité d'assister à une présentation dans laquelle quelqu'un développait cette approche, et aller lui dire : « C'est absolument ce que je veux faire ». Ce sont des choses qui se construisent sur des rencontres multiples, ce sont des choses qui se construisent sur du temps long, du temps de réflexion et clairement, avec un axe qui s'est structuré autour du comité fin 2019/début 2020, la période de début d'année n'était absolument pas propice, en raison de tous les mouvements sociaux, y compris au sein de la communauté de recherche, qui ont fait que beaucoup de personnes ont réduit leur activité à la gestion de l'urgence et de l'enseignement. Cela a été suivi d'une période de confinement durant laquelle, finalement, nous avons beaucoup travaillé dans l'urgence, pour essayer de donner une priorité absolue à la fin du semestre, la priorité absolue au soutien des étudiants qui travaillaient sur nos projets de recherche, ce qui n'a

absolument pas donné la capacité aux chercheurs de se poser, de réfléchir, et surtout d'envisager de prendre de nouvelles responsabilités dans un nouveau projet. Pour nous, il aurait été totalement contre-productif de mener en visio, en distanciel, des conférences qui ont pour objectif de faire se rencontrer des gens, surtout avec des participants qui n'avaient pas l'oreille pour écouter de nouvelles choses.

Nous avons quelques projets de séminaires durant lesquels nous avons prévu d'illustrer la mise en œuvre de la transdisciplinarité, et nous avons également dans l'idée de convier les gens à des ateliers. Comme je vous le disais, cela a été reporté, et l'une de nos ambitions pour l'année 2020, c'est précisément de pouvoir tenir en présentiel ce type de séminaire. Pour autant, nous pouvons commencer à envisager que certains se tiennent en distanciel, non pas parce que tout à coup, nous avons la capacité de faire du relationnel en distanciel, mais parce que nous commençons à avoir l'habitude des outils, et peut-être que chacun commence à avoir un peu plus d'aisance avec ceux-ci, mais notre objectif est vraiment de pouvoir les tenir en présentiel, et de créer des moments d'échange entre chercheurs. Nous avons donc pour objectif de tenir un cycle de séminaires autour de ce travail, et puis de favoriser la construction de journées pédagogiques, de nouveaux modules de formation pour les étudiants, afin qu'ils s'approprient des sujets de recherche transdisciplinaires. Alors évidemment, dans l'urgence et dans la gestion de la crise, ce n'était absolument pas envisageable, nous étions plutôt en train de supprimer, malheureusement, des modules ou des journées. Notre objectif est donc de pouvoir poser la réflexion avec le comité d'animation, et ensuite en séance plénière en plus grande discussion, sur la stratégie d'animation que nous pouvons porter, mais là encore, en 2020, cette animation était complètement absente, puisque chacun a géré sa propre urgence.

La diapositive suivante vous permet de prendre connaissance de la composition du comité d'animation et de vous rendre ainsi compte de toutes les sensibilités que nous touchons. Nous le voyons, il y a la santé, la FST, la FSEG, l'IUT CV, l'INSPÉ, le droit, la

LLSH, ce qui témoigne d'un axe extrêmement large, qui touche énormément de sujets abordés à l'UPEC, et ce qui en fait vraiment la richesse, c'est vraiment la rencontre.

Les actions qui ont été menées en 2020 sont des actions qui faisaient partie de l'importance et de l'urgence du moment. Nous avons bien sûr tenu les quatre réunions d'évaluation des projets, ce qui a vraiment permis aux membres du comité de discuter. Nous nous sommes approprié notre propre réflexion, c'est-à-dire que nous avons réussi à avoir un discours de plus en plus limpide sur ce que nous attendions de cet axe, ce qui était bien, ce qu'il fallait favoriser ou pas. Ces quatre réunions m'ont paru réellement très intéressantes, car elles ont permis de progresser dans notre perception de ce que nous attendions, nous, des projets. Mais évidemment, elles n'ont permis que de donner un soutien officiel, en labellisant les demandes de financement. Ça n'a permis que de donner un soutien officiel à des projets qui étaient créés par ailleurs, dans cette mouvance et dans cette dynamique de l'axe SSE. Je n'ai pas détaillé ces projets, mais il y avait notamment tout ce qui s'est passé dans le cadre de l'EUR *Live*, qui touche à la santé environnement, à l'économie de la santé, donc des thèmes transdisciplinaires qui touchent SSE, et dans le cadre de cet EUR, d'ailleurs, trois bourses de doctorat ont été délivrées. Ce n'est pas du fait de la SSE, mais cela profite de la dynamique de SSE puisque notre axe n'a pas vocation à créer des projets, mais à soutenir les gens qui les mènent. Et il est vrai que l'EUR *Live* correspond tout à fait à cet esprit de transdisciplinarité. Trois bourses de doctorat ont donc été attribuées, et nous avons soutenu un séminaire de l'EUR, qui est aujourd'hui en cours de construction, avec des présentations sur des sujets transdisciplinaires. Le format, qui évidemment devait être en présentiel au mois de septembre, sera en distanciel, avec des capsules qui vont être filmées, capsules qui contiendront des séminaires (*inaudible - 1.43.56*) et des séminaires de chercheurs en poste, pour réellement faire écho à l'évolution de nos questionnements dans SSE.

Nous avons aussi soutenu un projet, qui était à la frontière entre TIR et SSE, porté par

Myriam BAROT et Sophie BLANCHARD, qui aborde la question des vulnérabilités et des inégalités de trajectoire des groupes de populations étudiantes, dans le contexte de la pandémie. Il est vrai qu'il y a vraiment quelque chose, sur les inégalités, qui était très fort, mais il y a aussi quelque chose sur les trajectoires de santé et la vulnérabilité en santé face aux conditions de vie, qui faisait que ce projet était vraiment au comble de la transdisciplinarité, puisqu'il était à cheval sur deux axes. C'était vraiment très intéressant.

Nous avons également soutenu deux autres projets sur lesquels je reviendrai dans la présentation 2021, à savoir la tenue d'un séminaire avec des acteurs du territoire et des chercheurs, sur la manière de travailler l'aménagement urbain et les politiques publiques pour améliorer les trajectoires de santé des individus. Et puis un projet qui est porté par Roberta FORESTI, sur la tenue d'une école internationale santé environnement. Il s'agit là vraiment de présenter à des étudiants de toutes nationalités les thématiques de la pollution atmosphérique, de l'eau, de l'exposition aux toxines et aux agents infectieux, de la nutrition, du stress nutritionnel face à la santé des individus. C'est là aussi quelque chose de tout à fait dans la dynamique de SSE. Voilà donc ce que nous avons choisi de soutenir et qui est tout à fait en phase avec l'esprit de cet axe.

Nous avons aussi eu l'occasion de beaucoup discuter avec Matthias BEEKMANN, qui a décidé de porter en 2020 un cycle de séminaires santé environnement, à la frontière entre les thématiques abordées par l'OSU-EFLUVE et l'IMRB. Une séance s'est tenue en présentiel, fin janvier, et une autre en distanciel. C'était un peu plus formel, il n'y avait pas de moment convivial, pour autant, c'était tout à fait intéressant également, puisque c'est sur un projet qui est aujourd'hui financé par l'Europe, dans le cadre du H2020 en santé environnement. Et puis il y aura, au début de l'année, une rencontre sur les fonctionnalités des différentes plateformes d'analyse génomique à l'IMRB et multi-polluants pour l'OSU, avec les présentations des personnes en charge de la

science qui se situent sur ces plateformes.

Nous avons continué à développer une communication vers l'extérieur, ce qui n'était pas évident, car nous ne sommes pas des spécialistes en la matière. Néanmoins, nous avons pu nous rapprocher d'une spécialiste de la communication qui a travaillé sur le formatage d'une plaquette et d'une *newsletter*. Nous avons également acheté un logiciel pour pouvoir continuer ce travail de visibilité de l'axe auprès du territoire, et nous sommes donc sur le point de recevoir la *newsletter* et la plaquette, et de pouvoir les diffuser à nos partenaires territoriaux.

Pour ce qui est de nos projets pour l'année prochaine, certains ont d'ores et déjà été initiés. C'est ainsi que nous avons commencé, en fin d'année, à discuter avec Bruno PETEY-GIRARD, car il va porter le projet de MSH et que forcément, certains des périmètres de MSH sont très proches du périmètre de SSE. Nous avons donc commencé à travailler avec lui pour voir comment trouver des périmètres communs et comment, dans la construction du projet de MSH, l'action de SSE consistant à réunir les gens et à les mettre en selle sur des thématiques pluridisciplinaires pourrait permettre de trouver un soutien financier beaucoup plus important (car il y a un soutien financier plus important dans le fonctionnement des MSH), en MSH, à l'échelle de quelques années. Nous devons pour cela regarder comment nous pourrions réellement débloquer l'ouverture disciplinaire radicale entre SHS et sciences dures, à l'UPEC, autour de SSE.

Nous avons aussi, au printemps dernier, prévu un travail avec *The Conversation*, et nous nous étions mis d'accord pour organiser un atelier d'écriture. *The Conversation* est un journal assez connu à l'UPEC, qui propose de la vulgarisation scientifique, qui reste tout de même assez pointue, techniquement, avec des formats très courts. L'objectif de cet atelier d'écriture était d'amener, en une demi-journée ou une journée, les gens à formuler et formaliser leurs problématiques de recherche ou les questions sur lesquelles ils avaient envie de travailler, afin qu'elles soient transcrites

dans un format qui soit communicable, et ce faisant, les amener à communiquer cette science, pour trouver un public, pour trouver un auditoire, pour rendre tout cela visible. Bien évidemment, c'est quelque chose que nous n'avons pas souhaité tenir en distanciel. *The Conversation* a proposé la tenue en distanciel dans un autre cadre, il y a quelques jours, mais je n'ai pas encore eu de retour. Ce serait un pis-aller pour moi, car je pense que dans un atelier d'écriture, il y a vraiment beaucoup de choses à échanger, et j'espère que nous pourrons le tenir, au printemps, en présentiel.

Nous allons essayer de tenir ce futur cycle de séminaires SSE, l'idée étant de coupler un intervenant extérieur sur un projet vraiment proche de l'ADN de ce que nous faisons avec une présentation d'un projet UPEC. Ce que nous souhaitons, c'est la présence d'intervenants extérieurs qui nous expliquent quel est leur retour d'expérience en interdisciplinarité, qu'elle soit radicale ou pas, comment ils ont construit leurs projets et finalement comment, aujourd'hui, ils communiquent. C'est le premier séminaire qui devrait amener les gens, finalement, à se projeter dans cette situation-là. Et d'autre part, comment communiquer vers les décideurs et la population ? Certaines disciplines ont l'habitude de le faire, d'autres beaucoup moins, mais cela doit permettre, notamment pour les sciences dures, d'amener un dialogue qui va au-delà du résultat numérique, un dialogue qui va vraiment servir aux acteurs du territoire, aux populations, et donc la valorisation des produits de recherche qui se fait par la santé publique, par la discussion autour des questions de société notamment. Les projets UPEC que nous aimerions présenter, ce sont évidemment les projets qui sont financés dans le cadre des bonus qualité, mais également des projets en cours, ils sont nombreux, qui ont cet esprit SSE et qui fonctionnent avec leur propre financement.

Parallèlement, nous allons évidemment continuer à diffuser nos *newsletters*. Nous aimerions arriver à l'opérationnalité du site web, mais pour l'instant ce n'était pas possible. Notre souhait est d'avoir un site web qui constitue une interface permettant

de voir ce qui se fait à l'UPEC en SSE et, pour quelqu'un qui vient de l'extérieur et qui est intéressé, de pouvoir nous contacter. C'est ce que nous souhaitons réussir à mettre en place, mais évidemment, ce n'était pas du tout la priorité, dans un moment où le distanciel était sursollicité.

Nous aimerions bien également amener un soutien aux projets en interne, ce qui pose la question du « comment ». Nous avons aujourd'hui la possibilité de les financer au travers des BQ-ER, c'est quelque chose qui n'est pas forcément adapté à tout, mais qui permet à certains projets d'émerger, mais nous souhaiterions également accompagner des projets avec des financements d'amorçage ou avec des financements récurrents. Nous ne savons pas encore réellement quelle pourrait être la solution, mais nous avons néanmoins un exemple, qui est celui de la convention citoyenne, qui est portée par Sylvie THORON. Elle a commencé à travailler sur la construction d'une convention citoyenne étudiante, sur les aspects éthiques, sociétaux et scientifiques de différentes problématiques, l'idée étant de proposer des thèmes aux étudiants et de mettre en face de ces étudiants, pour construire leur convention, des experts qui pourraient les éclairer. L'idée est bien évidemment de les avoir en présentiel. Nous pourrions donc jouer un rôle, finalement, dans la sollicitation des experts, dans le relais d'information, mais nous aimerions aller au-delà, et notamment, Sylvie THORON souhaite porter ce concept à différents masters, pour qu'il y ait des réflexions intermasters, sur les questions transdisciplinaires de santé de société, de santé d'environnement société, etc. L'idée est vraiment, peut-être par l'organisation de rencontres, peut-être par des petits financements pour organiser ces rencontres, aussi par la mise à disposition de temps chercheur et de temps pédagogique, de l'aider à mettre ce projet en place, que nous trouvons particulièrement intéressant.

Nous aimerions aussi aider tous ceux qui souhaitent mettre en place, à porter des journées, des challenges étudiants interformations, des journées de rencontre. Régis

MOERON avait notamment parlé d'une journée qu'il avait eu l'occasion d'animer sur l'environnement en lien avec des questions de santé ou d'exposition, et vraiment, c'est ce que nous souhaitons faire. Nous ne savons pas encore comment les aider, mais probablement par des petits crédits de tenue de la journée.

Et puis nous avons des séminaires transversaux qui sont organisés par des gens qui, finalement, sont dans l'esprit SSE et bénéficient de cet environnement, bénéficient des rencontres et souhaitent monter des séminaires. Notre objectif est bien évidemment de les aider, et notamment, un séminaire a été proposé aux étudiants de « Politique publiques et exposition socio-différenciée », qui devrait se tenir en mars et qui pourrait bénéficier d'un financement, cette fois-ci, par le biais du BQR.

Ensuite, pour animer l'axe SSE à l'échelle de l'UPEC et de son territoire, nous aimerions organiser une journée intitulée « Les rencontres SSE », en juin ou en septembre (cela nous semble être une bonne période pour espérer du présentiel), au cours de laquelle nous inviterions de nombreux acteurs du territoire à venir discuter, à travers des ateliers et des plénières, des thèmes SSE et à rencontrer des gens qui portent ces thèmes à l'UPEC. Cela nécessite d'animer SSE et en particulier, pour les porteuses de l'axe, d'être présentes dans les différents endroits où se tiennent des réflexions de ce type. Notamment, ce sont les dix ans du Labex FU, et c'est moi qui suis le contact, au nom de SSE. Il va donc y avoir des journées, des rencontres et des comités scientifiques et il est important, chaque fois que des événements de ce type sont organisés, de pouvoir être là, et ainsi d'avoir l'opportunité de montrer ce que nous faisons, d'en parler et de pouvoir obtenir une petite fenêtre de présentation de nos activités. Voilà rapidement résumé, le travail que nous imaginons pour 2021.

**M. ZIDI** – Merci, Isabelle. Nous en avons donc fini pour ces présentations des cinq axes, « bilans et perspectives ». D'une manière générale, ce que l'on peut constater, c'est que nous sommes vraiment dans une lancée dynamique concernant l'activité des axes, et ce, malgré les difficultés que nous rencontrons, notamment dues au

confinement. Nous voyons très bien au travers d'un certain nombre de projets, BQR ou BQ-ER, qu'il y a une activité autour de ces axes, qui va au-delà de ces appels à projets internes. Il y a donc des perspectives assez intéressantes.

Des questions ont été formulées par un certain nombre de porteurs, aujourd'hui ou il y a quelques semaines, lorsque nous les avons réunis. Ce sont des activités interaxes, qu'il s'agit aussi de dynamiser. Nous le voyons d'ailleurs au travers de projets que nous avons examinés en CAC, mais cela pourrait être aussi une direction à suivre, d'être vraiment dans de l'interaxe, au niveau de ces dynamiques des axes stratégiques. Le problème de la communication du travail que font les axes a été soulevé. Il a été question de sites web, il me semble que nous avons acté la possibilité d'avoir, sur le site de l'UPEC, des pages pour les axes stratégiques. Il nous faut voir cela rapidement avec le service de communication, car il nous paraît tout de même utile d'informer la communauté de tout ce que vous nous avez présenté en termes de bilan et perspective, au-delà des conseils centraux. Ce sont des choses que nous pouvons mettre en place.

Au niveau de la direction de l'université, comme vous le savez, même si les budgets sont arrivés tardivement, dans le fonctionnement des axes, nous avons apporté un soutien financier, à hauteur de 5 k€ par axe. Ce soutien sera bien évidemment poursuivi pour l'année 2021. Il s'agit bien sûr d'être dans des procédures d'aide au fonctionnement de ces axes. Il n'est pas dit d'ailleurs que ces financements aient pu être tous utilisés, mais de toute façon cette aide sera poursuivie.

Je vous propose maintenant d'ouvrir la discussion, s'il y a des questions, des remarques, des commentaires à apporter, et bien sûr, des échanges avec les porteurs d'axes.

**Mme HANCOCK** – Je souhaite simplement remercier toutes les porteuses et tous les porteurs d'axes, pour la richesse de toutes les perspectives présentées. Nous voyons

bien que cela a évidemment été freiné par le Covid, mais qu'il y a quantité de choses nouvelles, de collaborations et de perspectives qui émergent de ces axes, et c'est très satisfaisant à voir dans la globalité. Donc merci beaucoup à toutes et tous, du travail réalisé.

**M. ZIDI** – Effectivement, c'est ce que nous avons introduit au départ, il nous a semblé utile d'avoir un retour des porteurs d'axes, afin que la communauté puisse être informée de leur fonctionnement, de ce qui s'y fait, des difficultés éventuelles – nous en avons noté un certain nombre – mais surtout des perspectives, que nous voyons nombreuses dans ces activités, où nous sommes vraiment dans de l'interdisciplinarité et dans le décloisonnement, en faisant travailler les structures entre elles. Nous voyons des champs larges qui s'ouvrent, de collaborations scientifiques, qui vont au-delà de ce que nous pouvons faire, chacun de notre côté. C'est vraiment une démarche, en tout cas à l'échelle de l'université, que nous soutenons fortement. Bien sûr, il y a un historique existant autour de ces axes, mais depuis un an et demi environ, nous sommes dans une dynamique nouvelle, qu'il s'agit de renforcer au travers de ce bilan et ces perspectives qui nous ont été présentées. Nous souhaitons nous inscrire totalement dans cette dynamique.

S'il y a des questions ou remarques, n'hésitez pas... Simon, peut-être souhaitez-tu intervenir.

**M. GILBERT** – Tout d'abord, je souhaiterais remercier très sincèrement et chaleureusement les collègues de leurs présentations. L'année écoulée n'a pas été simple, et néanmoins, ils ont pu avancer avec des réalisations et des perspectives intéressantes.

Peut-être une réflexion sur le rôle de ces axes. On peut se demander si le rôle des axes est de faciliter la conduite de recherches, de soutenir des recherches dans les axes, ou si eux-mêmes n'ont pas envie aussi de produire directement des projets. Je

rebondis sur l'une des remarques d'Isabelle pour poser cette question. Il est vrai que nous pourrions imaginer que les projets soient réalisables. Pas forcément souhaités, mais en tout cas réalisables.

Une autre question porte sur le périmètre de ces axes. Il serait intéressant, peut-être, que les porteuses et porteurs nous indiquent aussi s'ils ont le sentiment que le périmètre de leur axe leur paraît déterminé de manière suffisante, ou s'ils ont le sentiment qu'il y a des velléités de faire bouger le périmètre. Ont-ils rencontré des freins ou des résistances ? Des collègues leur ont-ils fait des propositions qu'ils n'ont pas pu accepter en raison des problèmes de périmètre des axes, mais qui pour autant, leur ont semblé intéressantes ?

Et puis peut-être, pour les élus qui sont connectés, certains parmi vous éprouvent-ils le sentiment qu'il y aurait des points importants, des angles morts du potentiel de formation et recherche de l'UPEC qui ne seraient pas soutenus dans le cadre des axes tels qu'ils ont été développés ? Je pose la question, car en ce moment a lieu toute une phase de dialogue stratégique avec les 34 laboratoires, et il est vrai qu'à l'occasion de ces échanges, qui sont assez longs et qui nous permettent de prendre du temps pour discuter de nombreux sujets, j'observe que certains laboratoires éprouvent le sentiment d'avoir une difficulté à intégrer des axes, ou de ne pas se sentir complètement à l'aise avec les objets scientifiques des axes. J'ai par exemple entendu des laboratoires me dire qu'ils travaillent beaucoup sur l'énergie, et qu'ils ont du mal à se positionner. Donc certes, nos axes stratégiques ont été définis, mais nous pouvons imaginer qu'à l'initiative de ceux qui sont chargés de les piloter ou sur la proposition d'élus, nous puissions éventuellement en préciser à nouveau le périmètre, évidemment dans une logique de consensus, mais également concevoir qu'un axe se surajoute, si le besoin s'en faisait sentir, l'idée étant que nous devons avoir une stratégie à l'échelle de l'établissement, qui soit la plus inclusive possible. Cela signifie que nous puissions nous adapter, autrement dit, il n'y a rien de figé dans le marbre.

**M. ZIDI** – À titre de message aux porteurs d’axes, et pour illustrer ce que dit Simon, dans les chiffres que nous avons donnés en début de CAC concernant l’activité autour des projets BQ-ER, sur 2020 vagues 1 et 2, dix composantes ont été impliquées et 14 laboratoires, sur les 34 qui existent au sein de l’UPEC. Vous voyez que nous n’en sommes même pas à la moitié. Nous avons donc une marge de progression, pour être encore plus inclusifs. Cela s’inscrit-il dans la définition des axes actuels ou faut-il les élargir, voire en définir d’autres ? Ce qui est sûr, c’est que nous sommes dans une dynamique, et nous avons à progresser dans ce domaine-là.

**M. GILBERT** – Dans le cadre des dialogues stratégiques avec les laboratoires, j’ai indiqué aux directions de laboratoires concernés qu’elles pouvaient aussi faire des propositions, réfléchir à la question d’un axe complémentaire si elles en éprouvaient le besoin, et que ce soit ensuite débattu collectivement, au sein des conseils. Que nous puissions en discuter. Mais je pense qu’il ne faut pas hésiter, entre vous, à vous emparer de ce sujet, et à discuter avec l’ensemble de la communauté que vous rencontrez, afin de tester les idées et le ressenti.

**M. ZIDI** – Ce que proposait Alain MOUCHET lors d’une réunion avec les porteurs, c’est que des réunions interaxes soient organisées, réunions qui pourraient être des lieux de discussion de ces sujets-là, car nous pouvons imaginer qu’intersecter peut aller au-delà de l’existant.

Si des élus ou des porteurs d’axes souhaitent intervenir, n’hésitez pas.

**Mme COLL** – Par rapport à ce qu’a dit Simon tout à l’heure sur le fait que nous puissions, ou non, porter des projets, je pense que cela dépend des configurations. Il peut être tout à fait intéressant qu’un axe se positionne sur la construction d’un projet pédagogique ou se dise : « Finalement, nous sommes en train de débattre de cela, mais il faut absolument que nous le construisions et que nous le portions jusqu’à un appel d’offres », et cela peut tout à fait émerger au cours des différentes réunions,

plénières ou non. Mais je ne pense pas qu'il faille l'imposer, car dans un axe tel que l'axe SSE, par exemple, nous avons déjà énormément de projets. L'idée est donc vraiment de nous assurer que les projets qui sont portés soient de plus en plus riches sur le plan de la pluridisciplinarité, qu'ils se permettent de répondre à des questions auxquelles nous n'arrivons pas à accéder au préalable sans faire le pont entre les disciplines, mais c'est déjà beaucoup de travail. Pour autant, rien n'empêche les différents membres du comité d'animation de porter eux-mêmes des projets qui rentrent dans le thème.

**M. GILBERT** – Nous sommes d'accord, c'est une possibilité, mais je n'ai pas du tout dit qu'il fallait que ce soit un modèle. Si, à un moment donné, les porteuses ou porteurs d'un axe ont envie, eux-mêmes, de s'emparer d'un projet et de le soutenir, le fait est qu'il n'y a aucune raison de s'y opposer.

**M. ZIDI** – Je voudrais juste te poser une question, Isabelle : je crois que c'était sur ton diaporama qu'il était indiqué « interdisciplinarité radicale ». À quoi cela correspond-il, précisément ?

**Mme COLL** – C'est entre sciences humaines et sciences dites « dures ». Par exemple, l'interdisciplinarité chimie/physique reste une interdisciplinarité classique, alors que sciences humaines et sciences dures, c'est là où l'interdisciplinarité s'avère la plus difficile, car les approches de recherche sont souvent très différentes, de même que les temps de recherche, la manière de produire des résultats ou le format des résultats. C'est là que c'est vraiment très difficile.

**M. ZIDI** – Disons que c'est moins naturel.

**Mme COLL** – Tout à fait.

**M. CERVELLE** – J'aurais souhaité, pour ma part, faire une remarque à propos de ce qui a été dit. Déjà, au niveau de la comptabilisation du nombre de projets, il faut faire attention, notamment pour NSP, car nous avons des projets qui sont en route et qui

n'ont pas demandé de financement parce qu'ils n'en avaient pas besoin. Ils ont surtout besoin de compétences, or, toutes les compétences ne s'achètent pas. Je pense – mais ce serait à vérifier – qu'il y a peut-être un peu plus de laboratoires concernés que le décompte actuel.

Et deuxième chose – nous en avons parlé à l'occasion de la réunion des porteurs d'axes – il est important que ceux qui veulent porter des projets n'hésitent pas à demander à rencontrer les porteurs d'axes s'ils ont des interrogations ou des remarques sur les objectifs de l'axe. Nous sommes ouverts à recevoir quiconque souhaiterait discuter des politiques des axes. Qu'ils n'hésitent pas à nous contacter s'ils ont des envies de projets et qu'ils ont l'impression que ce n'est pas tout à fait dans les thématiques de l'axe. C'est peut-être un message que les élus du CAC peuvent faire passer auprès des membres de l'UPEC.

**Mme COLL** – Je suis totalement d'accord. J'adhère totalement à ce que vient de dire Julien.

**M. ZIDI** – Si les élus n'ont pas de remarques ou d'interrogations, je propose de poursuivre...

**M. GILBERT** – J'aurais peut-être une dernière observation, qui ne concerne pas tant les axes que les travaux hors axes. Dans le cadre des dialogues avec les laboratoires, à plusieurs reprises on m'a fait observer que les axes étaient un sujet parfois un peu d'inquiétude pour des collègues, qui ont le sentiment d'être tenus d'absolument travailler dans le cadre des axes, certains se demandant s'ils ne sont pas, en réalité, moins libres de conduire leurs recherches classiques, pour lesquelles ils ont déjà développé une expertise, etc. C'est notamment le cas dans des laboratoires de taille moyenne ou pas très grande. La remarque que j'ai entendue fréquemment est la suivante : « Nous sommes sollicités pour travailler dans le cadre des axes, donc pour faire de l'interdisciplinarité, ce qui pour nous implique d'être sur des thématiques de

bordure par rapport à nos propres travaux. Mais nous ne pouvons pas y consacrer un temps trop important, car il faut aussi que nous conduisions nos recherches, les choses sur lesquelles nous sommes attendus et évalués par notre communauté ». J'ai alors précisé aux collègues en question que nous étions vraiment dans une position extrêmement souple, et qu'il ne s'agissait pas du tout de contraindre les collègues, mais bien au contraire d'offrir des perspectives de travailler dans les axes, en soutenant les axes avec des budgets (car s'il n'y avait pas de budget, ce ne serait pas cohérent). Pour autant, nous comprenons très bien que les collègues aient aussi l'envie, le droit et doivent avoir du temps pour travailler en dehors des axes. Donc visiblement la question se pose au sein des laboratoires, alors n'hésitez pas à en discuter avec vos collègues pour savoir s'il n'y a pas néanmoins des choses qui sont au cœur de votre travail, et qui peuvent s'articuler avec une partie d'un axe, et qui peuvent vous permettre de vous inscrire dans un axe sans faire un grand écart avec vos recherches. Je pense que c'est un point sur lequel il faut peut-être que des discussions s'engagent dans les laboratoires, pour rassurer les collègues, donc à la fois leur dire qu'ils sont libres (c'est la liberté académique, chacun fait ses recherches dans ses domaines et sur les choses qu'il souhaite), et qu'en même temps, il y a sûrement des possibilités de mutualiser des objets, des réflexions qui sont à n'en pas douter plus nombreuses que celles que nous avons identifiées pour l'instant.

**Mme COLL** – Je ne peux sans doute pas répondre pour tout le monde, mais en ce qui concerne la SSE, ils sont vraiment là pour aider à répondre à des questions sur lesquelles nous n'étions pas forcément pertinents, des questions où nous avons besoin d'un diagnostic intégré, des questions sur lesquelles nous avons besoin d'une vision complémentaire et où souvent, nous sommes un peu désemparés, car nous ne connaissons pas les acteurs, parce que nous ne savons pas comment il faut faire, parce que nous n'avons pas les bons contacts. On va donc ainsi, finalement, s'acculturer à cette interdisciplinarité. Il s'agit donc réellement de répondre à un

besoin, et je pense que sur le thème SSE, il y a vraiment beaucoup de besoins, opérationnels ou de recherche, de grouper les compétences. Mais bien évidemment, s'il y a de la recherche fondamentale qui ne peut pas rentrer dans l'axe, il faut qu'elle reste telle est.

**M. RIPOLL** – Je voudrais aller dans ce sens-là également. Tout à l'heure, j'ai hésité à prendre la parole lorsqu'il a été fait le constat qu'il y avait énormément de monde qui ne se reconnaissait pas dans les axes. L'idée de marge de progression, je la comprends, car nous voyons bien que, lorsqu'il y a des projets qui demandent une validation BQR, BQ-ER, avec des gens que nous ne connaissons pas du tout, qui ne se sont jamais manifestés, cela montre qu'il y a encore du lien à faire dans le cadre même des thématiques et des approches proposées par les axes. Dans ce cas, je comprends bien la note de marge de progression. En revanche, je pense qu'il faudra faire attention à ce que l'on ne considère pas que tout le monde doit rentrer dans les axes ou qu'un maximum de personnes doit rentrer dans les axes, et que c'est la seule chose qui a de la valeur.

**M. GILBERT** – Nous sommes tout à fait d'accord sur ce point.

**M. ZIDI** – De toute façon, au niveau du financement local, que ce soit BQR ou BQ-ER, comme vous le savez, les critères ont été assouplis. Initialement, dans les critères sélectifs, les projets devaient rentrer dans au moins l'un des axes stratégiques, mais depuis, le CAC a décidé d'ouvrir même si, bien sûr, d'autres critères doivent être respectés.

**M. GILBERT** – Et même dans le cadre du BQR, Fabrice, tu es un fidèle de la commission d'évaluation de l'ACR, donc tu dois savoir que tous les projets sont soutenus.

**M. RIPOLL** – Bien sûr ! Mais je réagissais à ce que tu viens de dire, c'est-à-dire qu'il ne faut pas que les collègues « s'imaginent que ». En revanche, je suis tout à fait d'accord avec toi sur l'importance de leur redire qu'il n'y a pas d'obligation à se

reconnaître dans un axe, et que l'on ne demande pas non plus aux gens de tordre leurs projets pour que cela rentre.

**M. GILBERT** – Non, pas du tout. Et il ne le faut pas, car ce serait contre-productif. En fait, il y a une offre de service, mais évidemment, y viennent ceux qui le souhaitent.

**M. ZIDI** – Y a-t-il d'autres questions ou remarques ? Dans le cas contraire, je vous propose de reprendre l'ordre du jour, mais avant cela, je voudrais à nouveau remercier les porteurs d'axes pour leur présentation et les perspectives qu'ils ont mises en avant.

Nous allons donc reprendre cet ordre du jour et il va s'agir maintenant d'examiner les dossiers BQ-ER vague 1 2021.

#### **2.1. Examen des dossiers du BQ-ER vague 1 et approbation des budgets alloués (suite)**

**M. ZIDI** – La commission d'évaluation du CAC plénier, ainsi que je vous l'ai indiqué tout à l'heure, s'est réunie le 10 décembre et a examiné sept dossiers qui lui sont remontés. Je ne vais pas rappeler l'objectif de ce BQ-ER, tout le monde le connaît, ni le circuit avec des projets qui sont également examinés en amont par les comités d'animation des axes stratégiques lorsque ces projets pointent sur des axes stratégiques, et cela peut être plusieurs, voire aucun.

Les huit projets qui ont été déposés, encore une fois, concernent huit composantes et dix laboratoires. Nous allons donc les balayer rapidement, sachant que nous sommes sur un budget 2021 de 100 k€ pour les deux vagues.

##### **– Projet 1 : « Environnement et santé planétaire »**

C'est un projet présenté par Roberta FORESTI de FST IMRB, Patrice COLL de FST LISA et Xavier COUMOUL, qui est un chercheur INSERM, donc de l'extérieur. Ce projet pointe sur l'axe SSE.

Il s'agit d'organiser une école d'été, en 2021, sur la période juin/juillet, avec des séminaires, plusieurs intervenants, ouvert aux étudiants et aux chercheurs. À cela se greffent différentes visites de plateformes, et notamment la chambre CESAM. Est également prévu un atelier sur la conception de projets de recherche, de même que des présentations de posters réalisés par les étudiants, avec un concours. Nous voyons bien ici le lien enseignement – recherche sur une thématique qui tourne autour de l'environnement et de la santé.

Le comité d'animation SSE a donné un avis positif, qui vous est projeté.

Concernant la commission du CAC plénier, une seule expertise nous a été remontée, et l'expert a donné un avis global « A » ou « B » sur ce projet (comme vous le savez, le classement va de « A » à « E »). Ce qui ressort dans les points faibles de ce projet, c'est qu'il s'agit une formation prédoctorale qui n'est pas nécessairement bien identifiée dans ce qui est demandé.

D'un point de vue financier, c'est un projet dont le coût global s'élève à 46 614 €, avec un cofinancement de 26 614 €. Les porteurs de projet sollicitaient un financement de l'UPEC à hauteur de 20 000 €. La commission d'évaluation du CAC a estimé qu'il s'agissait d'un beau projet qu'il convenait d'aider, et au regard de la fiche financière, il nous a semblé intéressant de soutenir prioritairement la partie hébergement. En tout état de cause, le budget demandé, de 20 000 €, est trop important, et il nous a donc semblé intéressant de soutenir ce projet à hauteur de 8 000 € dans la rubrique hébergement (bien sûr, hébergement des invités puisqu'un certain nombre de collègues sont invités pour assurer ces séminaires, au nombre de seize au total). Cette somme devrait donc couvrir une partie de ce budget d'hébergement.

Je vous propose d'avancer sur tous ces projets, et ensuite d'y revenir et je donnerai alors la parole aux collègues qui ont participé à la commission d'évaluation.

– **Projet 2 : « ANTIBACT 2021 : une conférence scientifique et pédagogique à l’UPEC »**

Ce projet est porté par Davy–Louis VERSACE de FST ICMPE et par Alexandre FIFRE, de la composante santé et qui fait partie du Gly–CRRET. Ce projet a été proposé pour l’axe stratégique SSE, comme le précédent.

Il s’agit d’une conférence à visée pédagogique, organisée également en juin/juillet 2021 à l’UPEC, et qui concerne le domaine des biomatériaux antibactériens, avec invitation de chercheurs, enseignements/chercheurs internationalement reconnus, accompagnés de leurs doctorants et postdoctorants. Cette conférence est à destination des étudiants de différentes filières de l’UPEC, d’ÉPISEN et plus précisément du département ISBS et de master de la faculté de sciences et technologies mention « polymères fonctionnels » et mention « Analyse des risques sanitaires liés à l’alimentation ». Il est également prévu, dans le cadre de cette conférence, d’inviter des industriels qui conçoivent et qui développent des dispositifs médicaux.

L’avis du comité d’animation SSE est un avis négatif, comme vous pouvez le voir projeté. Ce qui ressort de cet avis, c’est qu’aucune intervention n’est prévue sur, par exemple, des aspects sociétaux de la problématique des infections nosocomiales et sur le lien maladies infectieuses/environnement. La conclusion de cet avis est que le rattachement de ce projet à l’axe SSE est apparu comme un rattachement plutôt artificiel.

Les experts du CAC, quant à eux, ont donné deux avis positifs dont vous pouvez voir les retours, s’agissant des points forts et des points faibles. Il est ressorti de la discussion en comité d’évaluation du CAC plénier qu’il s’agissait d’un projet qu’il fallait malgré tout soutenir, car il va dans le sens du lien enseignement/recherche, et ce, même si l’avis de l’axe SSE est négatif.

D'un point de vue budgétaire, c'est un budget au coût de 8 000 € globalement, avec 2 000 € apportés en cofinancement, et il est demandé à l'UPEC la prise en charge de 6 000 €. La commission du CAC vous propose de financer ce projet à hauteur des 6 000 € demandés, et particulièrement, lorsque l'on regarde la fiche financière, sur des missions (les invités), la partie communication et des frais de bouche qui sont demandés par les porteurs du projet.

– **Projet 3 : « Les écritures confinées : créations, circulations, résistances en contexte numérique »**

Nous avons déjà eu connaissance de ce projet, qui avait été déposé en 2020, et d'ailleurs les porteurs d'axes en ont parlé tout à l'heure. Celui que nous examinons aujourd'hui fait donc suite à celui que nous avons déjà évalué et financé en 2020. Il s'agit d'une école d'été, qui aura lieu les 18 et 19 juin 2021, et qui découle de cette double et vaste interrogation : l'impact des conditions de confinement, avec plusieurs aspects (hôpitaux, prisons, maisons, etc.), l'impact du support numérique sur les modalités de création, circulation, exploitation des écritures confinées actuelles.

C'est un projet qui pointe sur trois axes stratégiques : TIR, FP (francophonie et plurilinguisme) et NSP sur la partie numérique. Les trois comités d'animation ont retourné leurs avis et ont considéré, à l'unanimité, qu'il s'agissait d'un projet qui rentrait tout à fait dans les objectifs des axes considérés. Vous avez, projeté, le descriptif de ces avis, que je ne vais pas reprendre.

Il en est de même pour les experts du CAC plénier puisque nous avons eu comme avis, en retour, « A » et « A+ », avec à chaque fois des avis extrêmement positifs. C'est un projet qui suit sa dynamique, et cela a été le cas lors de l'évaluation de l'année dernière.

D'un point de vue budgétaire, ce ne sont pas des sommes énormes puisque le budget global s'élève à 3 082,10 €, avec 1 000 € de cofinancement, et il est donc demandé

à l'université 2 082,10 €. La commission d'évaluation du CAC propose donc de financer ce projet à hauteur de la somme demandée, financement qui concerne des aspects communication, un peu de disque dur pour enregistrer ce qui va être fait, et également des vacances.

– **Projet 4 : « Journée de statistiques multicomposantes »**

Il s'agit d'un projet que nous avons déjà vu l'année dernière, portant sur l'organisation d'une journée de statistiques multicomposantes, proposée par Arnaud LE NY de FST LAMA et de Zineb ABIDI de FSEG Erudite. L'année dernière, nous n'avions pas répondu favorablement à ce projet, notamment parce qu'Arnaud LE NY était seul à le porter. Mais il y avait eu d'autres problèmes dans le montage de sa fiche. Ce projet pointe à l'axe NSP.

Il s'agit d'organiser une journée d'étude de statistiques, au printemps 2021, concernant de nombreuses composantes (FST, FSEG, santé, ÉPISEN) et faisant intervenir des spécialistes du domaine des statistiques, en direction des étudiants de différentes filières.

Le comité d'animation NSP a rendu un avis favorable.

Concernant les experts du CAC, le premier a rendu un avis extrêmement favorable (« A+ ») tandis que le second était un peu plus nuancé, avec un « B- ». Il est reproché au projet le fait que la partie recherche n'est pas suffisamment mise en avant.

S'agissant de la partie financière, c'est un projet dont le coût global s'élève à 1 500 €. Une grosse discussion s'est tenue au sein de la commission, puisqu'il n'y a aucun cofinancement, ce qui constitue un critère d'éligibilité pour ce type de projet. Il est donc demandé à l'UPEC le financement intégral de 1 500 €. Ceci nous amène à vous proposer de financer ce projet uniquement sur la partie missions, soit 1 200 €. La thématique et ce type de journée nous ont semblé intéressants, mais encore une fois, au niveau du dossier, même s'il a été amélioré par rapport à l'année dernière, il reste

quelques imperfections.

– **Projet 5 : « Optiflux : optimisation des flux de patients aux urgences »**

Il s'agit d'un projet qui est porté par Thiago ABREU d'ÉPISEN LISSI, accompagné de deux collègues extérieurs dans le domaine de la santé (SAMU 94) et d'Abdelhamid MELLOUK, de l'IUT Créteil/Vitry et ÉPISEN et également du LISSI. Ce projet pointe sur les axes SSE et NSP.

Il s'agit de mettre en œuvre des outils pour la prédiction et l'optimisation des flux en médecine d'urgence, avec le développement d'algorithmes d'apprentissage automatique (il y a donc de l'intelligence artificielle derrière ce projet), en lien avec les services d'urgence du CHU Henri Mondor et du SAMU 94.

Les comités d'animation des deux axes ont rendu un avis : pour NSP, il s'agit d'un avis favorable (le détail vous est projeté), tandis que pour SSE, il s'agit d'un avis défavorable, car « la notion de processus au cœur du projet aurait dû être plus discutée, à partir de différentes disciplines telles que la gestion des organisations ». Il leur a donc semblé qu'il manquait la partie interdisciplinaire, et bien sûr, c'est ce qui ressort de la conclusion, à savoir que ce projet leur est apparu comme étant très mon disciplinaire, tourné uniquement vers les sciences du numérique, alors que les porteurs auraient pu envisager des perspectives transdisciplinaires.

Les experts du CAC, quant à eux, ont respectivement rendu un avis « B+ » pour l'un et « A » pour l'autre. Globalement, il ressort de la discussion de la commission d'évaluation qu'il s'agit d'un projet qui peut être soutenu. Au niveau budgétaire, ce projet s'élève globalement à 9 300 €, avec 1 000 € d'apport en cofinancement. Il est donc demandé à l'UPEC un financement de 8 300 €. Nous vous proposons de financer ce projet à hauteur de 4 200 € correspond à la location d'une plateforme et à la gratification d'un stagiaire.

– **Projet 6 : « Les techniques d'intelligence artificielle (IA) au service de la santé »**

Ce projet est porté par Samer MOHAMMED de l'IUT Créteil/Vitry LISSI et de Wael MAKTOUF, SESS-STAPS BIOTN. Ce projet pointe dans l'axe NSP.

Il s'agit, sur la partie enseignement et sur la partie recherche, de développer tout ce concept de l'IA tourné sur des problématiques d'analyse du mouvement, qui concerne bien sûr des patients comme des sportifs. C'est la raison pour laquelle ces deux UFR et ces deux laboratoires sont concernés. Ce projet prévoit la création de cours, mais également des visites de plateformes.

L'avis du comité NSP est favorable et les avis des deux experts du CAC sont respectivement « B+ » et « A », donc globalement positif, ainsi que vous pouvez le voir sur la projection.

Le budget global de ce projet s'élève à 4 600 €, avec 2 000 € de cofinancement, et il est donc demandé à l'université un financement à hauteur de 2 600 €. C'est la somme que la commission d'évaluation du CAC propose de financer. Dans le détail, cette somme correspond à l'achat d'une licence Matlab, à des vacations et à acheter des électrodes, qui seront fixées sur des patients ou sur des sportifs. Nous pouvons donc considérer qu'il s'agit de consommable.

- **Projet 7 : « Conception et fabrication par des étudiants d'un outil portable à l'usage des cliniciens : quantification de l'hyperactivité musculaire dans la parésie statique par recueil de l'activité électromyographique de surface »**

C'est un projet que nous connaissons, puisque nous l'avons déjà évalué et financé l'année dernière. Les porteurs sont Alexandra d'ANGLEMONT DE TASSIGNY, ÉPISEN IMRB et Maud PRADINES, SESS-STAPS BIOTN. C'est un projet qui ne pointe dans aucun axe stratégique, et d'ailleurs l'année dernière, ces porteuses de projet avaient eu des avis défavorables. Il leur avait été dit qu'aucun axe n'était concerné par ce type de projet, d'où la décision de ne pas le déposer vers les axes.

Il s'agit en fait d'une phase deux, pour ce projet international de création par les

éléments ingénieurs d'un dispositif portable, en lien avec un laboratoire de recherche, et en lien également avec des établissements marocains. Il est prévu dans ce projet phase deux, de continuer à concevoir ce dispositif puisque les étudiants sont désormais en cours de conception, avec le budget qui leur a été octroyé l'année dernière, et ensuite, ils seront amenés à se rendre au Maroc pour présenter leurs travaux de conception et de fabrication aux collègues et aux étudiants marocains, et à travailler ensemble pour finalement le dispositif.

Ce projet a été bien évalué par les experts du CAC, puisque comme vous pouvez le voir, l'évaluation a donné « A+ » et « A ».

Le budget global s'élève à la somme de 16 340 €, avec un cofinancement de 9 150 €, il était donc demandé à l'université un financement de 7 190 €. La proposition de la commission du CAC est de continuer à soutenir ce projet à hauteur de la somme demandée, ce qui servira plus précisément à cofinancer les missions des enseignants/chercheurs et des étudiants, afin de se rendre à Rabat.

Voici donc, rapidement balayés, les sept projets qui nous sont soumis aujourd'hui, avec un descriptif succinct que je vous ai donné. Le détail vous est de toute façon remis, avec ce que propose la commission d'évaluation du CAC plénier pour leur financement. Nous sommes donc là dans une configuration pour cette vague 1, dans laquelle les sept projets ont reçu un avis favorable en termes de financement.

Si certains des membres de la commission d'évaluation sont connectés et qu'ils souhaitent prendre la parole pour compléter, voire corriger ce que je viens de dire, je vous laisse la parole.

**Mme PELZ** – Tu as bien résumé ce que nous avons dit.

**M. ZIDI** – Je te remercie. Je ne sais pas si d'autres souhaitent intervenir. Julien dit que c'est très complet et je l'en remercie. Christine dit également que c'est complet.

Si les autres personnes connectées ont des remarques, des questions ou de

commentaires, n'hésitez pas.

Si nous regardons de plus près les budgets, et en particulier le financement proposé, le total de la demande s'élevait à 47 672,10 €, et ce que propose la commission d'évaluation du CAC, c'est un financement global de 31 272,10 €. Ce qui signifie que sur le budget global de 100 000 €, il nous resterait près de 70 000 € pour la vague 2, sachant encore une fois que nous sommes dans des périodes assez compliquées, qu'il y a sûrement de l'autocensure au niveau des collègues, mais quoi qu'il en soit, il faut tout de même avancer, et ce qui nous est remonté doit être évalué et traité.

Cette fois-ci, les sept projets nous ont semblé être de bons projets, avec les ajustements budgétaires que je viens de vous indiquer, et nous verrons ce qu'il en sera de la vague 2, avec un lancement de l'appel à projet en mars, et une commission d'évaluation du CAC et le CAC plénier en mai.

Nous risquons d'avoir, ainsi que je l'ai indiqué tout à l'heure, des projets de l'année dernière qui n'ont pas pu se faire. Les collègues ont été sondés par le SAPAS, et selon les retours que nous avons eus, des projets qui n'ont pas pu se dérouler vont être redéposés.

Si vous n'avez pas de questions ni de remarques, je vous propose de passer au vote. Fadoua, pouvez-vous nous dire où nous en sommes au niveau des procurations ?

**Mme HMAMOU** – À ma connaissance, il n'y a pas eu de changement par rapport au dernier point.

**M. MATHIEU** – Il y a un changement dans la mesure où j'avais donné une procuration à Madame LALEAU, mais je suis finalement présent. Je peux donc voter en direct.

**M. ZIDI** – Avons-nous toujours des collègues avec deux procurations ?

**Mme HMAMOU** – Oui, toujours les mêmes. Monsieur JOURDAN et Monsieur FRÉTIGNÉ.

**M. ZIDI** – Nous partons sur trois votes, pour ceux qui sont connectés. Nous procédons

au premier vote, puis à un second pour ceux qui ont une procuration et enfin, à un troisième pour ceux qui ont une seconde procuration, et vous nous communiquerez le résultat global, après avoir procédé à la somme de ces trois votes.

Nous lançons donc le vote.

**Mme HMAMOU** – Les résultats sont les suivants : 23 « oui » et 2 « abstention ».

<b>Les budgets alloués après examen des dossiers du BQ-ER vague 1 sont adoptés.</b>
---

**M. ZIDI** – Merci Fadoua. Je vous propose de passer maintenant au dernier point de l'ordre du jour.

**Mme PELZ** – Avant cela, je voudrais savoir si, pour ces projets BQ-ER, les personnes qui ont reçu un soutien au titre de la vague 2020 doivent apporter une justification quelconque, par la suite ?

**M. ZIDI** – À réception de la notification, et même en amont, au moment du dépôt du projet, les porteurs de projet doivent compléter une fiche d'évaluation qui leur a été envoyée par le SAPAS. Nous en avons reçu quelques-unes, mais nous allons relancer les collègues puisqu'*in fine*, il est prévu que nous puissions faire un bilan d'utilisation de ces crédits. Il est vrai que nous sommes dans une situation particulière, cela a été un peu compliqué, mais ils ont bien une fiche « bilan » à compléter et à nous renvoyer, que nous transmettrons aux axes stratégiques concernés qui ont eux-mêmes évalué les projets, afin qu'ils puissent voir si les projets se sont réalisés et ce qu'il a été fait des financements.

**Mme PELZ** – Je pense à des points particuliers : par exemple, si un porteur de projet demande entre 8 000 € et 9 000 €, et que nous ne lui accordons que 4 200 € afin de rémunérer un stagiaire et d'acquérir une licence. Si, finalement, il ne prend pas de stagiaire, mais qu'il utilise cette somme pour une dépense que nous n'avions pas prévu de financer, que se passe-t-il ?

**M. ZIDI** – Nous allons bien préciser dans la notification l'utilisation qui doit être faite de notre participation.

**Mme PELZ** – Donc vous le précisez, et le porteur de projet s'engage à dépenser l'argent de cette manière-là.

**M. ZIDI** – Oui, tout à fait. Lorsqu'ils ont demandé des financements plus importants, ils l'ont fait selon certaines lignes budgétaires. Cela fait partie de la gestion globale du projet, mais nous les finançons pour cela. Nous verrons cela à la marge, nous n'allons pas commencer à regarder tout dans le détail, nous leur faisons confiance.

Je vous propose maintenant de passer au point trois de l'ordre du jour.

### **3. RESSOURCES HUMAINES**

#### **3.1. Campagne d'emplois 2021 (information)**

**M. ZIDI** – Comme vous le savez peut-être, les textes réglementaires et le Code de l'Éducation indiquent clairement que les campagnes d'emploi pour les enseignants/chercheurs et les chercheurs (nous ne sommes pas concernés par les chercheurs, même si cela pourrait être des contractuels), mais pas les BIATSS, et je crois d'ailleurs que sur le SharePoint, une erreur de fichier a été faite, car il aurait fallu ne déposer que la partie enseignants/chercheurs.

Comme vous le savez, le CA est décisionnaire au niveau de la campagne d'emploi, il s'agit donc uniquement, aujourd'hui, d'un point d'information. En application du calendrier, après passage au CT en deux fois, c'est demain qu'aura lieu le vote de la campagne définitive d'emploi, que ce soit pour les enseignants/chercheurs ou pour les BIATSS. Je vais donc laisser la parole à Amilcar, et bien évidemment, vous pourrez, à l'issue de cette présentation, poser des questions et nous pourrons échanger à propos de cette campagne.

**M. BERNARDINO** – Bonjour à tous. Nous vous avons remis les mêmes documents que

ceux qui ont été diffusés au conseil d'administration.

Concernant les enseignants et enseignants/chercheurs, nous avons fait le choix cette année, par rapport aux autres années, d'avancer la campagne d'emploi pour permettre, en particulier sur la campagne d'enseignants/chercheurs, de constituer les comités scientifiques de sélection un peu plus tôt. Normalement, les collègues ont eu connaissance des avis émis par le CA en octobre, ce qui permet effectivement d'être plus tranquille pour solliciter des collègues, en particulier les externes, sur les comités de sélection, et ensuite les présenter au CAC, bien évidemment, pour validation.

Le calendrier a été envoyé hier, avec les deux vagues et les dates de passage en CA qui sont proposées.

Concernant la campagne d'emplois enseignants et enseignants/chercheurs, il y a eu comme d'habitude des demandes de maintien de postes (postes occupés par des collègues, et que nous publions à nouveau, souvent à l'identique, sur la même section CNU et même laboratoire). Nous avons eu également des demandes de transformation de postes, et enfin des créations franches. Bien évidemment, nous essaierons de faire très attention, s'agissant de la masse salariale, afin de ne pas mettre en difficulté l'université. Pour autant, cette année, l'équipe politique a fait le choix, comme depuis le début du mandat, de maintenir l'intégralité des postes et de ne geler aucun poste d'enseignant ou d'enseignant/chercheur. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des postes qui ont été demandés en maintien ont bien évidemment été republiés, au niveau des transformations, nous avons été beaucoup plus prudents puisque nous avons vérifié que l'impact ne soit pas trop important. Nous en avons tout de même validé trois, à savoir deux transformations d'enseignants du second degré en maître de conférences à l'INSPÉ, car nous trouvions que ce renforcement de la partie recherche cela allait dans le bon sens, et la transformation d'un poste d'ATER en un poste de maître de conférences.

Au niveau des créations, bien évidemment, celles-ci ont deux impacts : le premier c'est effectivement d'avoir la masse salariale et le second, c'est d'avoir un support. Il a donc été décidé de valider toutes les créations rattachées à des plans validés. Ce sont donc trois plans en particulier qui donnent lieu à des créations, étant entendu qu'à chaque fois, ce sont des plans rattachés à l'ouverture de formations. Il ne faut pas perdre de vue que ce que l'on appelle « création » correspond à la première publication du poste. C'est le cas de certains postes, qui n'ont pas encore été publiés sur les créations qui avaient été octroyées dans le cadre du plan IUT de 2019, et il y en aura d'autres l'année prochaine, en 2020, dans la mesure où tous les postes n'ont pas encore été publiés. D'autres créations ont été faites dans le cadre des LAS (cinq postes n'avaient pas encore fait l'objet d'une publication). Enfin, à la rentrée 2020, nous avons augmenté les capacités d'accueil des L1 pour répondre à la demande du rectorat, avec un accord s'agissant des créations de postes correspondantes. C'est ainsi que dix créations ont été faites, sur des augmentations de capacité sur la rentrée 2020. Au final, 24 nouveaux postes sont mis en création, dont 16 maîtres de conférences et 3 professeurs des universités. Nous avons donc beaucoup axé sur le renforcement de la partie recherche de l'université. Bien évidemment, toutes ces créations sont rattachées à des plans formation, donc le profil formation définit aussi un peu le profil recherche, de même que le laboratoire de rattachement. Ce n'est donc pas un choix politique de rattacher à tel ou tel laboratoire, mais c'est bien souvent le profil formation qui a un peu orienté le profil recherche et bien évidemment, le laboratoire de rattachement.

Il s'agit d'une campagne d'emploi encore une fois un peu exceptionnelle, puisque non seulement il n'y a pas de gel de poste, mais il y a même des créations de postes. Nous devons être l'une des rares universités qui obtient du ministère des supports supplémentaires, en répondant aux différents appels d'offres qui sont lancés.

En 2021, nous avons une projection de création de nouveaux postes puisque nous

avons encore des postes qui n'ont pas été publiés du plan IUT, et des ouvertures ont été proposées à nouveau au rectorat, en particulier sur des masters, avec des possibilités de créations de postes pérennes.

En conclusion, il s'agit d'une campagne d'emplois encore une fois assez positive sur l'UPEC.

**M. ZIDI** – Comme vient de le dire Amilcar, c'est tout de même assez exceptionnel, y compris pour un certain nombre de laboratoires. Encore une fois, toutes ces créations sont liées à des dispositifs, il est donc difficile, voire impossible, de déroger à ce qui nous est demandé, mais lorsque l'on comptabilise les choses, on ne peut que constater un renfort tout de même assez important pour les laboratoires de recherche, en termes de créations nettes. Je ne parle même pas des renforts en recherche de laboratoires, sur des maintiens que l'on peut considérer comme des renforts, dans le sens où il s'agit de postes qui étaient occupés par des collègues dans aucun laboratoire, ou qui étaient à l'extérieur, voire qui ne faisaient pas de recherche. Or, lorsqu'ils sont remis à publication, cela représente bien évidemment un renfort pour un laboratoire.

Quoi qu'il en soit, dans la globalité de la campagne d'emplois, que ce soit celle-ci ou celle de l'année dernière, nous constatons que nous sommes vraiment dans des éléments positifs pour l'UPEC, et en particulier pour les laboratoires de recherche. Pas tous, bien sûr, mais un grand nombre d'entre eux.

**M. BERNARDINO** – Et je précise que c'est malgré tout bien équilibré, s'agissant des créations en SHS et en sciences, puisque nous avons eu des postes dans ces deux domaines.

**M. ZIDI** – Je ne sais pas s'il y a des questions ou des remarques, étant entendu qu'il s'agit là d'un point d'information avant le passage en CA, demain.

S'il n'y a pas de demandes d'interventions, je propose d'aborder le dernier point de

ce CAC plénier, avec les questions diverses.

### QUESTIONS DIVERSES

**Mme LALEAU** – J’aurais une remarque à propos des dates que vous avez fixées pour les comités de sélection. C’est chaque année la même chose, mais je le redis quand même, le délai est très court. Vous avez limité au 14 mai la tenue des comités de sélection, sachant que dans la période du 8 avril au 14 mai, on compte quatre semaines de vacances, toutes zones confondues. Cela fait donc un peu juste. D’autant plus que pour le ministère, il faut remplir sur Galaxy le 9 juin. Donc entre le 14 mai et le 9 juin, j’estime que cela constitue tout de même un grand délai, même si je sais que le ÇA et le CAC doivent se réunir. Je pense qu’au moins une semaine supplémentaire ne serait pas du luxe.

**M. ZIDI** – D’autant plus qu’il faut prévoir un temps de repli, car il ne s’agit pas simplement une seule réunion d’un conseil. Imaginons qu’il n’y ait pas le *quorum* – comme cela a failli être le cas tout à l’heure – il faut prévoir une réunion une semaine plus tard, afin de tenir compte des délais réglementaires de convocation. Vous avez là le calendrier qui a été envoyé hier soir, mais nous pourrions éventuellement étudier la question avec la DRH pour voir s’il est possible d’abonder dans votre sens, mais c’est loin d’être évident.

**Mme CASTELAIN** – J’ai constitué le calendrier par rapport au calendrier ministériel qui est paru le 14 décembre. Si les dates sont à peu près les mêmes chaque année, il y a tout de même quelques petits décalages, et cette année il y en a un effectivement. Il se trouve qu’en juillet, nous avons calé les dates des instances par rapport au calendrier de l’année dernière, qui prévoyait des retours au ministère beaucoup plus tôt, à savoir aux alentours du 3 ou 4 juin. Dans la mesure où nous avons calé les instances par rapport à ce calendrier, je me suis effectivement aperçue qu’il y avait un petit délai, mais si nous voulons modifier cela, nous devrions déplacer le CAC et

le CA qui étaient prévus en mai.

**M. ZIDI** – Il me semble que l'année dernière, il y avait également eu un décalage du ministère.

**Mme LALEAU** – Oui, je le confirme, il y avait eu un décalage.

**Mme CASTELAIN** – Il y a effectivement eu un décalage du ministère, à partir du moment où nous sommes rentrés en confinement. Mais je me suis basée sur le calendrier initial. Donc en résumé, il est possible de jouer légèrement sur les dates, mais uniquement à la condition de décaler le CAC et le CA de mai.

**M. BERNARDINO** – À quelle date doivent avoir lieu les remontées au ministère ?

**Mme LALEAU** – Le 9 juin.

**M. BERNARDINO** – Dans ce cas, nous pourrions décaler d'une semaine.

**M. ZIDI** – À la condition, donc, de prévoir un report des conseils, sachant que c'est surtout le CAC qui risque de poser problème.

Merci, Régine, pour cette remarque, qui est tout à fait pertinente. Nous allons regarder cela avec la DRH, pour voir s'il serait possible de décaler d'une semaine.

**M. BERNARDINO** – En revanche, cela ne saurait être supérieur à une semaine.

**Mme LALEAU** – Ne serait-ce qu'une semaine, ce serait déjà très bien. D'autant plus qu'il s'agit d'une semaine pleine, sans pont ni aucun événement particulier.

**M. ZIDI** – Je me fais le relais d'une question de Nadia : *quid* des conséquences des décisions de suspension des activités de plusieurs PNU (pour la partie qualification). Effectivement, nous allons tomber dans une grosse problématique, car un communiqué de la CPCNU est tombé hier, où il est question d'une majorité de sections CNU qui suspendent toute la partie évaluation. J'imagine que cela concerne la qualification, entre autres. Autrement dit, des concours sans personne qualifiée... même si les choses vont tendre vers cela dans peu de temps, comme vous le savez.

De toute façon, Nadia, nous sommes obligés quand même de prévoir le calendrier, et nous adapterons. S'il n'y a pas, il n'y a pas. Les motivations, c'est par rapport à la loi LPR, dont nous avons déjà discuté en CAC, avec remise en cause d'un certain nombre de prérogatives du CNU, et en particulier la qualification.

**M. JOURDAN** – Un certain nombre de collègues (notamment des collègues responsables de masters qui comptent près de 80 % d'étudiants étrangers) m'ont posé la question de savoir quelle était la position de l'université vis-à-vis de la hausse envisagée par le gouvernement des droits d'inscription des étudiants étrangers. Je pense au master M2CER à l'IAE Gustave Eiffel en particulier.

**M. BERNARDINO** – C'est une question qui va être abordée demain en CA, à propos de laquelle nous avons gardé la même délibération que celle qui avait été faite l'année dernière, à savoir, s'agissant des masters, à une exonération des droits différenciés. Cela n'a pas changé. La seule année qui ne donne pas lieu à exonération des droits différenciés est la L1 puisque nous avons considéré, comme l'année dernière, que les étudiants étrangers qui ne sont pas sur le territoire doivent normalement justifier des droits différenciés pour pouvoir venir en France et obtenir leur visa. Il nous semblait donc normal de ne pas prévoir d'exonération pour cette première année. En revanche, il y a une exonération possible dès la L2, si toutefois ils la demandent à titre individuel. Il faut bien se mettre d'accord sur le fait que les droits différenciés ne s'appliquent que pour des étudiants qui ne sont pas dans des établissements en convention UPEC et situés hors Europe. Un certain nombre d'étudiants étrangers sont donc, de fait, exemptés des droits différenciés.

**M. JOURDAN** – Nous sommes d'accord, je parle bien d'éventuels étudiants qui seraient dans ce dernier cas de figure.

**M. BERNARDINO** – En tout état de cause, s'agissant des masters, c'est la même délibération que l'année dernière qui sera proposée demain à savoir une exonération

des droits différenciés.

**M. JOURDAN** – Merci, c'est très clair. Cela figurera donc au compte rendu du CA ?

**M. BERNARDINO** – Il y aura bien sûr un arrêté de délibération à destination de l'agent comptable.

**M. ZIDI** – Y a-t-il d'autres questions ? Dans ce cas, je vous propose de clore ce CAC plénier. Encore une fois, je vous rappelle que le CAC que nous avons prévu le 11 janvier n'aura pas lieu. En effet, initialement, dans son programme, ce CAC prévoyait l'élection du vice-président étudiant, mais dans la mesure où les élections n'ont pas eu lieu début décembre et qu'à ce jour, sauf erreur de ma part, elles ne sont toujours pas programmées, ce point doit être reporté.

**Mme HMAMOU** – Nous travaillons actuellement à l'organisation des élections étudiants.

**M. ZIDI** – La DAJG y travaille, ce qui veut dire concrètement que ce CAC du 11 janvier est annulé. Vous serez amené à délibérer concernant l'élection du VP étudiant lors d'un CAC ultérieur, au printemps vraisemblablement. Vous recevrez un message de confirmation pour cette annulation du CAC du 11 janvier, par la DAJG et par Fadoua. Nous vous remercions pour votre participation à ce CAC et nous vous souhaitons une bonne fin d'année et de bonnes fêtes. À l'année prochaine. Merci à tous.

*La séance est levée à 17 heures 17.*

## INDEX

*Nous vous informons que nous n'avons pas pu vérifier l'orthographe ou l'exactitude des éléments suivants :*

ENPC .....	9
FST.....	8, 41, 56, 58, 60
GE .....	9
Myriam BAROT .....	43
PNU .....	71
SER.....	11